PREMIERE ANNEE—No. 135 MONTREAL, VENDREDI, 17 JUIN, 1910 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

Canada et Etats-Unis $3.00
Union Postale $6.00

Edition Hebdomadaire :

Canada $1.00
Etats-Unis et Union Postale $1.50

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :
71A RUE SAINT JACQUES,
MONTREAL

TELEPHONE :
REDACTION : Main 7460.
ADMINISTRATION : Main 7461

Directeur : HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS !

La défense de l'Empire

Le plan suggéré en 1897 par le gouvernement anglais. --- Une vaine réserve

Ceux qui approuvent le gouvernement dans sa politique navale et militaire sont en faveur du césarisme et veulent marcher en arrière.

Nous sommes contre le césarisme, et, s'il faut marcher, c'est en avant que nous préférons aller.

Vouloir que le Canada soit lié par une politique, par des traités, des alliances, des démarches diplomatiques qu'il n'aura en aucune façon contrôlés et dont nul ne lui serait responsable, et qu'il en subisse toutes les conséquences—dût-il payer de ses biens et de son sang—c'est tuer la liberté chez un peuple jeune et vigoureux, c'est saper son autonomie par la base.

Les gens du journal *Le Canada* sont ravis de voir que la chose est en train de s'accomplir; pardonnons-leur, pour le bon motif. Ils estiment, ces braves gens, que tous nos droits sont sauvegardés.

Se trouve-t-il, par hasard, dans notre pays ou ailleurs, quelqu'un d'assez naïf pour croire à cette prétendue sauvegarde?

Quand, au prix de millions, nous aurons établi une flotte de guerre aux termes de la conférence de 1909 et organisé nos forces militaires pour la défense générale de l'empire, survienne un conflit, par exemple en Asie, en Europe ou ailleurs, par suite d'une politique à laquelle nous n'aurons nullement participé, pourrons-nous hésiter à assumer notre part de responsabilité dans ce conflit?

Nous aurions belle mine, vraiment, à l'heure du danger, au moment d'une conflagration, de reculer et de tout répudier, après avoir tout accepté, tout applaudi et avoir tous été décorés ou à peu près! Ce n'est pas en ce temps-là, c'est aujourd'hui même qu'il faut définir les situations, tirer au clair les responsabilités, parer à tout malentendu et dire sans équivoque ce que nous entendons comme notre part légitime dans la défense de l'empire.

Le gouvernement anglais, lui, avait mis cette question à l'étude longtemps avant 1896. Le cabinet de Londres avait confié à un comité choisi dans son sein la tâche d'étudier quelle serait la part afférente à chaque partie de l'empire dans la défense, en cas d'une guerre.

Ce comité spécial du cabinet dénommé le "*Comité de la Défense Coloniale,*" composé d'experts, où étaient représentés les départements de l'Amirauté, de la Guerre et du Bureau Colonial, avait élaboré un système de défense et présenté un rapport qui fut adopté et communiqué aux divers gouvernements coloniaux.

Et que comporte ce plan ou rapport, document d'une importance capitale à l'heure actuelle? Il en ressort ceci:

1o. La suprématie des mers, la garde des routes de commerce, l'Angleterre en faisait sa propre affaire, puisque, en dernière analyse, elle seule y avait intérêt;

2o. Les dépendances autonomes, elles, prenaient à leur charge la défense de leurs territoires contre l'invasion, la protection de leurs côtes et ports et, de plus, s'engageaient à fortifier certains havres qui serviraient de points de ravitaillement, de ports de refuge et de radoubs et de dépôts de charbon pour les vaisseaux de l'Amirauté britannique.

Telle était la conclusion à laquelle en était arrivé, au dernier siècle, le gouvernement de Sa Majesté; telle la proposition à nous soumise: projet et plan bien différents du système illimité que le gouvernement d'Ottawa cherche à nous imposer depuis 1909.

Ce projet ou rapport nous fut communiqué officiellement par le cabinet impérial, mais on en a refusé communication à nos Chambres pendant la dernière session, malgré la demande qui en a été faite dès le début des débats.

Pourquoi donc soustraire à la connaissance des représentants du Peuple les propositions mêmes de l'Angleterre à ses colonies, faites officiellement sur le sujet de la défense, quand ces représentants étaient à délibérer sur la question de la défense et les conclusions hâtives du ministère à ce sujet? Car ce plan existe, il ne suggérait pas du tout ce que nos gouvernants veulent aujourd'hui nous imposer, et il y a longtemps qu'il nous fut communiqué.

Voici ce que disait le duc de Devonshire, président de la *British Empire League*, dans le discours qu'il fit à cette ligue, le 3 décembre 1896:

"Je constate avec la plus vive satisfaction, en reprenant ma position "ministérielle après une longue absence, tout le progrès réalisé dans l'étude de "la grande question de la défense impériale.

"Déjà, depuis plusieurs années, il existe un bureau, le **Comité de la Dé"fense Coloniale,** où sont représentés les départements de l'Amirauté, de la "Guerre et des Colonies. Ce comité a fait une étude complète de la défense "coloniale en rapport avec chacune de nos colonies, et chaque colonie **connaît "aujourd'hui** l'opinion du gouvernement de Sa Majesté quant à l'attaque "possible qui la menace, ainsi que les moyens de s'en défendre. Chaque colo"nie sait à présent ce que le gouvernement de la mère patrie est prêt à faire "pour la défense et ce qui, d'autre part, lui reste à faire à elle-même.

"Sans doute que les instructions fournies à ce comité, comme, du reste, "les plans qu'il a préparés, sont largement confidentiels; cependant, il m'est "permis de faire connaître au public les principes de ce projet afin qu'ici "comme aux colonies tous sachent ce que nous sommes prêts à faire et ce que "nous laissons aux colonies dans cette affaire de défense. Ces principes, les "voici:

"La suprématie maritime est la base du système de défense impériale "contre l'attaque venant d'outre-mer.

"Voilà le facteur déterminant de notre politique de défense et **l'Amirau"té accepte la pleine responsabilité de protéger tout territoire britannique "contre une invasion par mer.**

"Pour remplir cette obligation, nous réclamons le droit de déployer de nos "forces comme nous l'entendons, aux fins d'atteindre l'objet en vue, et nous "n'entendons pas être tenus de maintenir une force navale dans un endroit "spécial si nous croyons que nous pouvons protéger ce lieu spécial en opérant "au loin.

"Cependant, une attaque subite, une descente peut être faite sur un port "britannique particulier.

"Nous avons voulu choisir certains ports au loin pour radoubs, ravitaille"ment et approvisionnement et les garantir contre ces attaques. De plus, d'au"tres ports encore peuvent être l'objet de ces attaques et, quand ces ports "ont des ressources susceptibles de tenter ainsi l'ennemi, ils ont les moyens "voulus de se défendre. Dans ces cas, nous considérons qu'il appartient à la "colonie de pourvoir à la défense nécessaire.

"Dans de pareils cas, le comité suggère la création de fortifications né"cessaires et surtout l'organisation d'une force militaire suffisante, car avec "des fortifications il faut des troupes.

Voilà en quelques mots les principes de la défense coloniale.

Et le 11 février 1897 (Hansard, Vol. 46, p. 131), répondant à une interpellation de Lord Minto à la Chambre haute, le duc de Devonshire, président du Conseil, de nouveau accentua les grandes lignes du projet en question:

"J'ai parlé alors, dit-il, (à la réunion de l'"Empire League") des prin"cipes que le gouvernement impérial espère voir adopter et exécuter par les "colonies quant à ce qui concerne leur propre défense.

"A cette occasion, j'ai en effet référé à ce mémoire qui existe depuis plu"sieurs années et a été communiqué aux colonies depuis longtemps."

Après avoir discuté le mémoire, le ministre ajoute:

"Le mémoire réclame pour notre marine une liberté et indépendance ab"solue comme condition essentielle de son efficacité et dit l'impossibilité pour "notre flotte de se porter à une place particulière à un moment donné. Les "colonies, par conséquent, ne pourraient être garanties contre des attaques "subites par des croiseurs ou escadres ennemis.

"Le mémoire indiquait les mesures que les colonies devaient prendre "elles-mêmes pour se protéger contre de pareilles attaques."

Et le comte de Kimberley, ancien ministre, confirmant immédiatement les explications du duc de Devonshire, affirmait bien connaître ce mémoire, lequel posait un principe établi et reconnu par tous les gouvernements que la flotte britannique, pour faire son devoir, avait besoin que les colonies se chargeassent de se défendre contre des attaques subites, sans la présence ou l'intervention de la flotte anglaise.

Personne alors ne prétendit qu'il incombait aux colonies d'assumer une part du fardeau des armements, sur mer et sur terre, de la nation anglaise et de subir les conséquences de sa politique, sans, pour cela, avoir un mot à dire sur cette politique.

Cela eût semblé pire encore que la proposition tant exécrée de *l'impôt sans représentation.*

A la conférence coloniale tenue à Londres en 1907, Lord Tweedmouth, membre du gouvernement, parlant au nom de l'Amirauté sur la question navale, ne s'écarta point sensiblement du plan dont nous avons parlé plus haut. Encore, reconnaissait-il expressément que l'adoption de ce plan entraînait pour les colonies le droit à la représentation. Il le déclara formellement et ajouta: "*Si vous assumez ce fardeau, vous devez participer à nos conseils.*"

On sait quelle attitude sir Wilfrid Laurier prit sur la contribution navale, à cette conférence.

Il se déclara contre et sa décision ne fut critiquée par personne au parlement ou ailleurs; elle lui valut les éloges illimités de toute la presse ministérielle.

C'est depuis, c'est sous l'action d'influences puissantes qui ne tiennent aucun compte de nos droits et de nos libertés et qui ignorent le coût et la pénible évolution de notre autonomie, qu'on a précipité le projet d'une flotte et l'organisation militaire et que l'opposition, pour ne pas rester en défaut, a proposé une contribution immédiate en argent.

Ne voit-on pas comme il est puéril de répondre à l'évidence des faits qu'en dépit de ce qui s'accomplit sous nos yeux une clause dans la loi de la marine réserve à notre parlement ou plutôt au gouverneur un contrôle sur la mobilisation de notre force navale?

Autant en emporte le vent!

Le devoir de chacun de nous est de se mettre au courant de tous les agissements qui ont entouré l'acceptation de cette étrange politique.

Que celui qui est renseigné renseigne ses voisins et, dans la mesure du possible, mette le dictame à côté du poison!

Pas n'est besoin de mots magiques ou de rhétorique: la vérité saura bien se faire un chemin et prévaloir contre la veulerie et la déception organisée.

F.-D. MONK.

Le Congrès d'Ottawa

C'est vendredi soir que s'ouvrira à Ottawa le prochain congrès de "l'Association Catholique de la Jeunesse." Il durera trois jours et se terminera dans la soirée de dimanche.

Le dernier congrès eut lieu à Québec, au lendemain des fêtes magnifiques qui commémoraient le troisième centenaire de la ville et le deux centième anniversaire de la mort de Mgr de Laval.

C'était pour les jeunes une occasion exceptionnelle de se retremper dans les souvenirs du passé et de chercher, dans nos origines soudain évoquées, les leçons de l'avenir.

Il est juste que la prochaine réunion se tienne à Ottawa, au centre politique de la Confédération, sur les frontières mêmes de la province où notre race lutte pour l'existence.

Il est bon qu'après s'être enivrés des gloires du passé, qu'après avoir béni la liberté dont ils jouissent chez eux, les jeunes se rendent un compte exact des conditions où vivent et grandissent les groupes français des autres provinces.

La leçon d'Ottawa sera particulièrement fructueuse, parce que le Congrès se tient au lendemain même de la grande réunion où se sont donné rendez-vous les chefs des divers groupes canadiens-français de l'Ontario.

Nos jeunes amis sentiront vraiment là-bas battre le cœur de leur race. Ils y trouveront des camarades et des aînés qui pourront les éclairer d'une façon précise sur les luttes de l'élément français.

De ce contact salutaire surgiront nécessairement, entre jeunes Canadiens-français de l'Ontario et du Québec, des relations plus intimes, plus cordiales, qui auront leur répercussion dans le présent et surtout dans l'avenir.

Un quart de million des nôtres vivent actuellement dans la province voisine. Ce chiffre s'accroîtra journellement par l'immigration et par la croissance naturelle. Le problème, l'angoissant problème est précisément de savoir si l'augmentation numérique ne coïncidera pas avec une sorte d'affaiblissement des énergies nationales.

Oh! nous ne voulons pas diminuer la volonté de résistance, l'énergie dont font preuve nos compatriotes de là-bas, mais il est impossible de ne pas constater qu'ils se trouvent placés dans une situation beaucoup plus difficile que la nôtre; qu'ils subissent l'effort de puissances adverses très ardentes et qu'ils ne disposent encore que d'une partie de nos moyens de défense.

Nous ne soulignons ces causes de faiblesse que pour insister une fois de plus sur l'appui que nous leur devons, sur le concours ardent, énergique qu'il nous faut leur apporter en toute circonstance opportune.

Les Canadiens de l'Ontario, comme ceux des Etats-Unis, du reste, et comme les Acadiens des provinces maritimes, ont un peu le droit de trouver que leurs compatriotes de la province de Québec ne suivent pas d'assez près leurs travaux et semblent quelquefois les ignorer.

Des réunions comme celles d'Ottawa sont de nature à dissiper cette impression, à faciliter la coordination d'efforts qui s'inclinent naturellement dans le même sens.

Nous serions infiniment heureux de contribuer, si peu que ce soit, à faire mieux connaître la vie et les conditions de lutte des divers groupes franco-canadiens; notre journal y travaillera dans la pleine mesure de ses forces.

OMER HEROUX.

DEMAIN

LE "DEVOIR" PUBLIERA DEMAIN, OUTRE SES ARTICLES DE FOND COUTUMIERS, DES CHRONIQUES DE MARCEL, PAUL-G. OUIMET, (SUR LA MUSIQUE AU CANADA); EMILE MILLER (LES GENS D'ETAH), LE DOCTEUR HEINE, (SOINS A DONNER AUX ENFANTS) L. MEUNIER, (LE CIDRE SANS ALCOOL), ETC.

PASSAGES A NIVEAU.

Le conseil municipal de Belleville, doit conférer avec l'administration du Nord-Canadien touchant le passage du réseau dans la ville. On s'oppose fortement aux passages à niveau.

L'art de la poltronnerie

Le "Devoir" a déjà commenté la conduite de M. Taschereau à Toronto, le 16 décembre dernier.

Lors du débat à ce sujet, à Québec, aux dernières heures de la session close il y a une quinzaine, nous avons assisté à une dérobade générale.

M. Gouin en a donné l'exemple. Compagnon de voyage de M. Taschereau à Toronto, il assistait au discours imprudent de celui-ci. Il y a sans doute applaudi. En tout cas, il n'a point protesté, quand le ministre des travaux publics de Québec disait: "Quoi que fassent les gouvernants, nous les approuvons d'avance." Il eût dû ramener son collègue à la raison, s'il le croyait trop hardi. Il n'en fit rien.

M. Gouin lui-même devait et doit répondre de ces paroles en vertu du principe de la solidarité ministérielle.

Or, à Québec, lors du discours de M. Prévost,—est-ce à cause d'un reste de ressentiment à l'égard du groupe parentiste dont M. Taschereau est aujourd'hui le chef incontesté, ou bien est-ce à cause du caractère embarrassant du discours de M. Taschereau, nous l'ignorons,—M. Gouin est resté silencieux, et s'est dérobé au devoir qui lui incombait de défendre son collègue attaqué. Il a délégué à cette besogne ces orateurs élégants que sont MM. Décarie, Mousseau et Mackenzie, peut-être le plus brave, mais à coup sûr le plus dépourvu des trois, et ce n'est pas peu dire.

M. Gouin a fui la bataille. Un reste de pudeur néanmoins l'a cloué à son siège; et il a dû approuver de son vote l'attitude de M. Taschereau à Toronto.

Ses comparses se sont dit: "Si le grand-maître de l'ordre ministériel ne défend point son collègue, pourquoi, nous, resterions-nous ici à l'approuver de notre vote? Ça pourrait bien nous créer des embarras, cette affaire-là: voter pour M. Taschereau c'est nous exposer à nous faire dire plus tard: "Vous avez approuvé ses paroles, c'est donc que vous étiez d'avance prêts à applaudir à tout ce que M. Laurier déciderait de faire, quant à la question navale." Alors, filons!"

Et ils ont filé. De la soixantaine de députés ministériels, onze se sont esquivés. Ce sont MM. Geoffrion, Galipault, Francœur, Kelly, Donat Caron, Gendron, Létourneau, Godfroy Langlois, Petit et Delisle, la plupart députés de comtés ruraux absolument hostiles à tout mouvement impérialiste.

Au lieu de se dérober ainsi, pourquoi n'ont-ils pas eu le courage de leur opinion?

S'ils estimaient que M. Taschereau eût tort de parler comme il le fit à Toronto, pourquoi ne sont-ils pas restés à la Chambre pour l'en blâmer?

Et s'ils croyaient qu'il a eu raison de donner à M. Laurier le blanc-seing de la province de Québec, que diable ne sont-ils restés au poste?

Est-ce que, par hasard, à fréquenter leur maître, ils en auraient appris l'art, — car c'en est un, chez lui, — de la poltronnerie?

GEORGES PELLETIER.

Le français à l'Hotel de Ville

Il y a plusieurs semaines déjà, M. Tétreau se plaignait de la part trop modeste faite au français à l'Hôtel-de-Ville.

Voici un fait qui corrobore singulièrement ses doléances: Le 13 mai dernier, un brave citoyen, M. J. D., se présentait au service de la voirie et réclamait un permis l'autorisant à faire faire certains travaux de drainage. On lui remit une formule qui portait pour en tête: **Road Department, General Deposit Account,** et libellée exclusivement en anglais. M. J. D. protesta, déclarant qu'il ne se souciait pas de signer un document et de recevoir une pièce qu'il ne pourrait comprendre. Le commis s'excusa: "Nous n'avons pas, dit-il, de formules françaises".

Et M. J. D. dût accepter le permis anglais, qui porte le numéro 4683.

Le temps n'est-il pas arrivé, pour les autorités municipales, d'ordonner aux divers services de tenir à la disposition du public des formules anglaises et françaises?

Nous ne réclamons pas pour les nôtres de privilèges spéciaux. Nous voulons simplement qu'on facilite à tous les citoyens la transaction de leurs affaires.

Mais il est au moins convenable que ceux qui appartiennent à l'élément le plus nombreux, le plus ancien, ne soient pas traités comme des étrangers dans leur propre pays.

O. H.

HAWKESBURY-MONTREAL.

La maison J.-P. Mullarkey, de Montréal, vient d'obtenir le contrat pour l'établissement de l'embranchement Hawkesbury-Montréal du Nord-Canadien, ce qui donnera une communication directe au réseau entre Ottawa et Montréal.

Sur le pont d'Avignon....

Simple citation:

"Entendant sa voix et la reconnaissant, une malheureuse jeune fille complètement enfouie sous un amas de décombres, et dont seule la main, encore JOLIE, dépassait, conçut l'espoir de revoir le jour, et l'interpella en ces termes: "Monsieur Thibert venez donc m'aider si vous pouvez". La voix était empreinte d'un désespoir affreux, et venant de dessous 7 ou 8 pieds de décombres, rendait encore plus tragique, cet appel émouvant d'un être qui se voit mourir."

N'est-ce pas cruel d'écrire de pareilles inepties, à propos d'un épisode aussi poignant?

Ajax continue à se soulager dans la "Vigie".

"Asinus asinum fricat" dit le proverbe.

Et le patriarche de Richelieu, M. Cardin, aspire-t-il toujours à devenir shérif de Montréal?

On dit que Charles Langelier a mis sur le métier un troisième volume de ses souvenirs politiques.

C'est toute une bibliothèque qu'il devra écrire, s'il se met en train de nous conter toutes les âneries de son petit groupe.

Il n'y a pas cinq ans on a surpris Rodolphe Lemieux en train de s'exclamer, à la simple lecture de l'héroïsme des premiers colons canadiens, "Ah, les braves!"

Deux semaines plus tard, il plaidait pour l'abolition de la langue française dans l'Ouest.

Chacun a sa bravoure... ou sa lâcheté.

La "Presse" trouve le tour de se faire de la réclame, autour de cette malheureuse affaire du "Herald".

On ne saurait exploiter avec plus d'inconvenance une catastrophe de cette espèce.

Parce que le "Devoir" a mis dernièrement en seconde page le texte d'une dépêche arrivée à la dernière heure, le "Soleil" s'écrie: "C'était bien caché."

Alors, confrère, ce que vous mettez dans votre quatrième page, on peut dire que c'est enterré?

Soyez donc charitable, maintenant! La "Patrie" décernait hier un certificat d'endurance à un journaliste ministériel: celui-ci, pour lui prouver qu'il n'est pas si endurant que ça, le traite de "rédacteur improvisé", ce matin.

La "Presse", pour relancer la "Patrie" qui publie en fascicule "Le Mystère de la Chambre Jaune" va publier demain "Les Mystères de la Boutique à Jos". C'est sensationnel, dit-on.

Les Directeurs de "La Patrie" et de "La Presse" ont, paraît-il, respectivement promis un prix au reporter qui dirait les choses les plus invraisemblables au sujet de la catastrophe du "Herald". Jusqu'ici l'auteur du "cadavre vivant" et l'auteur du "canon Renaud" sont bons premiers.

La foule des curieux augmente tous les jours aux abords de la Morgue.

Faut-il croire que la curiosité l'emporte sur le travail, ou que le nombre des désoeuvrés est si considérable?

Les parents des victimes ont déjà assez de douleur sans qu'on leur inflige celle de la badauderie.

Malgré les exhortations du coroner MacMahon, la foule ne s'est pas écartée de la Morgue.

C'est la même chose à la Place Victoria. Le travail des sauveteurs en est retardé.

La "Patrie" trouve moyen de dire des idioties sur le malheureux Harris et son portrait.

Le respect des morts n'existe plus.

On découvre des photographies qui portent malheur et des corps qui traversent des planchers.

Et l'on tolère ces choses-là dans un journal qui se dit l'organe des Canadiens-Français.

Ce qu'on doit avoir une belle opinion de nous à l'étranger!

La "Patrie" dit aussi qu'une famille a reconnu son cadavre. Voilà du neuf!

Les Typos donnent une excursion à Ogdensburg, dimanche prochain.

Nous devons nous estimer heureux que la commission du port de Montréal n'imite pas le gouvernement fédéral, et ne nous gratifie pas de quais remplis de sciure de bois comme celui de Richibucto.

Si vous voulez devenir riches en peu de temps formez une compagnie dans le genre de l'"Imperial Realty" qui chargeait $9,465 pour de l'éclairage valant $5,040.

Si Sir Wilfrid Laurier expose sans ambages à la population de l'Ouest toutes les conséquences de sa politique au sujet de la marine de guerre, on lui fera une réception plutôt froide.

Les journaux annoncent que M. Andrew Carnégie est sur le point de se retirer du trust de l'acier. Va-t-on lui faire un cadeau de $120,000 comme à M. Fielding?

M. BORDEN A INGERSOLL

Dans son discours, le chef de l'opposition s'occupe de M. Pugsley et du ministère des travaux publics

Ingersoll, Ont., 17 juin. — Accompagné de M. C. J. Doherty, député de Ste-Anne, Montréal, et de l'hon. Dr Rhéaume, ministre des travaux publics dans le gouvernement ontarien, l'hon. M. Borden s'est rendu hier à Ingersoll, le comté de South Oxford et il y a été reçu avec enthousiasme. On a organisé un pique-nique au parc Victoria et MM. Borden et Doherty y ont adressé la parole.

Dans son discours M. Borden s'est principalement occupé de M. Pugsley et du ministère des travaux publics. Il a aussi exposé le scandale du quai de Richibucto, le fameux quai rempli de sciure de bois. Il fut vendu $5,000 au ministère des travaux publics, alors qu'il n'avait coûté que $700. Cette vente fut, il est vrai, faite à la veille des élections générales. La minorité conservatrice n'a pas été inactive au comité des comptes publics. Elle s'est enquise du paiement de $78,614, à l'Impérial Realty Company, propriétaire d'un immeuble loué au gouvernement. Cette compagnie recevait $9,465 pour l'éclairage électrique des deux bâtisses que le gouvernement avait louées d'elle. On aurait pu se procurer cet éclairage de la ville d'Ottawa au prix de $5,040. Le contrat passé avec cette compagnie était si manifestement désavantageux pour le pays que même les libéraux qui faisaient partie du comité des comptes publics en ont demandé l'annullation. Le 2 mai le comité a unanimement adopté une résolution par laquelle on demande au gouvernement de mettre fin au contrat et de répéter de l'Imperial Realty Company les sommes qu'elle a indûment reçues de ce chef.

M. Borden a ensuite abordé la question du quai de Richibucto. Richibucto est un petit village du Nouveau-Brunswick dont la population n'atteint pas mille habitants. Un des principaux hommes d'affaires de cet endroit, M. Henry O'Leary, possédait une propriété connue sous le nom de "quai de sciure de bois". Ce quai avait en effet été rempli de sciure de bois et de bois de rebut. Il ne pouvait, au dire d'un témoin, en aucune façon être utilisé comme quai. Sa partie extérieure avait été enlevée jusqu'au niveau de l'eau par une crue. En 1902 il avait été vendu $400. En 1905 M. O'Leary le vendit $500 à Frank Ingersoll, mais celui-ci préféra perdre les arrhes de $50 qu'il avait déposées plutôt que d'acquérir la propriété à ce prix. Le "Kent Northern Railway Company" a son terminus à Richibucto et l'on crut désirable que le gouvernement y ait un quai relié à ce chemin de fer. Le 10 mars 1908, l'ingénieur du ministère des travaux publics recommanda l'achat d'un quai dont la municipalité était propriétaire. On aurait pu l'acquérir au prix de $1,500.

MM. Georges W. Robertson et Thomas Murray étaient deux des plus influents de Richibuctof. C'est M. Murray qui avait la charge de l'organisation libérale dans le comté de Kent aux dernières élections. Le 4 mai 1908 M. Murray entra en pourparlers avec M. O'Leary au sujet de l'achat d'un droit de passage à travers ce quai pour y conduire un égoût. Peu de temps après MM. Murray et Robertson se rendirent à Ottawa et eurent une entrevue avec M. Pugsley à ce sujet.

A son retour à Richibucto M. Murray offrit à M. O'Leary la somme de $700 pour son quai et la vente fut conclue pour ce prix le 19 mai. Un ou deux jours plus tard, M. Stead, l'ingénieur qui avait recommandé l'achat du quai municipal se rendit à Richibucto, et, le 20 mai, M. Robertson, gérant du Kent Northern Railway écrivait au ministre des travaux publics une lettre pressante au sujet de l'acquisition du quai de M. Murray. Le ministre donna immédiatement instruction à M. Stead d'en faire l'inspection. Le 4 juin M. Murray offrit par écrit à M. Stead de vendre son quai pour $5000 et le 9 celui-ci en recommanda l'achat à ce prix au gouvernement, bien qu'il sût que Murray l'eût acquis trois semaines avant pour $700.

L'arrêté ministériel relatif à cet achat fut passé le 11 septembre, à la veille des élections générales de 1908, mais M. Murray qui ignorait ce fait adressa le 18 du même mois au ministère des travaux publics le télégramme suivant: "Veuillez me faire savoir si "l'affaire du quai est passée au conseil. "Cette affaire est très importante pour "M. Leblanc. Veuillez en hâter la con"clusion".

Ce M. Leblanc était alors candidat libéral dans le comté de Kent. Peu de temps après l'acte de vente fut passé et, par une lettre du 29 septembre 1908, l'avocat du gouvernement à Richibucto, un libéral influent, recevait instructions de le faire enrégistrer. Il retarda cependant l'enrégistrement parce que, disait-il "certaines personnes "s'enquiéraient à ce sujet et je ne vou"lais pas leur donner la satisfaction "d'obtenir les renseignements."

En d'autres termes on jugeait prudent de cacher ce marché jusqu'après les élections. M. Murray reçut le prix d'achat en billets de cinq et de dix dollars. Si l'on assume qu'il y en également de chaque dénomination M. Murray avait donc en mains 750 billets de $5 et de $10. Il n'a pu expliquer d'une façon satisfaisante l'usage qu'il en a fait. Il prétend avoir payé une somme dont il ne se rappelle pas le chiffre exact à M. Robertson à compte d'une dette dont il ignore les détails. Quant à la balance il l'aurait employée à solder d'autres dettes, mais il ne peut nommer un seul des créanciers auxquels il aurait fait ces paiements. M. Stead ne révéla pas au ministère des travaux publics le fait que ce quai avait été acheté $700 trois semaines avant. M. Pugsley considéra que c'était là une grave omission et il le punit en augmentant son salaire de $100, et en lui accordant en outre un bonus de $200.

M. Borden a aussi traité la question de la marine de guerre et exposé le scandale du pont de Québec. Il a été fréquemment applaudi.

M. Doherty a critiqué la politique du gouvernement au sujet de la défense navale. Il l'a blâmé de n'avoir pas consulté le peuple à ce sujet au moyen d'un plébiscite. "Si le gouvernement n'a pas cru bon de s'en rapporter au peuple, dit-il, le peuple ne peut avoir confiance en lui." M. Doherty a fait plusieurs remarques humoristiques qui ont provoqué beaucoup d'hilarité dans l'auditoire.

La Société S.-J.-Baptiste et le monument Dollard

GRAND CONCERT AU PARC LAFONTAINE, LE 24 AU SOIR

La Société Saint-Jean-Baptiste a résolu de donner une aide effective à l'œuvre du monument Dollard.

En conséquence, elle donnera un grand concert en plein air au Parc Lafontaine, le 24 au soir, vendredi prochain.

Elle a obtenu à cette occasion le concours du 65ième régiment et elle aura aussi celui de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

Le corps de musique Coulet, l'un des meilleurs de la province, s'est gracieusement mis à la disposition du comité d'organisation pour ce soir-là. Les musiciens se grouperont au kiosque central du Parc Lafontaine.

Ce concert sera absolument gratuit, il n'y aura pas de droit d'entrée. Mais une vingtaine de jeunes filles, choisies par les dames de la Fédération Nationale, et accompagnées d'officiers du 65ième, en tenue de parade, circuleront parmi la foule et demanderont des souscriptions à l'œuvre du Monument Dollard: s'il y a là dix mille personnes qui veulent donner chacune dix sous, se serait une aide puissante à l'œuvre de ce monument.

La Société Saint-Jean-Baptiste avait décidé de ne rien faire le 24 du courant et de remettre ses démonstrations à la période du Congrès eucharistique; mais le mouvement entrepris afin d'élever un monument à Dollard lui a dicté la démonstration du 24 prochain: et nous espérons qu'elle réussira à en faire un succès considérable.

Le comité d'organisation de cette démonstration se compose de MM. J.-C. Beauchamp, Olivar Asselin et Patenaude.

Déraillement à Granby

UNE LOCOMOTIVE SAUTE HORS DE LA VOIE, ENTRAINANT LE FOURGON A BAGAGES. — LE CHAUFFEUR SEUL EST BLESSE.

Un déraillement, qui aurait pu causer la mort de nombre de passagers, a eu lieu hier près de Granby, alors que la locomotive d'un convoi du Vermont Central sautait hors de la voie, entraînant derrière elle le fourgon à bagages.

Sur un parcours de plusieurs pieds, les rails ont été tordus et la voie a subi une déclivité de sept ou huit pouces.

Seul le chauffeur, un M. Emond, domicilié à la Pointe S.-Charles, a été blessé, mais cela plutôt légèrement. Il était emprisonné sous la soute à charbon, et l'on eut beaucoup de difficulté à le retirer de sa position.

Parmi les personnes qui ont porté secours au malheureux et qui se sont chargés de rassurer les voyageurs, nous citerons: M. E. Dupont, de la maison Boivin Wilson, Montréal; A. Péloquin, de la maison E. S. Currie, Montréal; E. H. Merrill, de la maison Wilson Paterson, Montréal; J. N. Dion, de la maison Miller & Lockwell, Québec; A. D. Poitras, de la maison Farrel et Bélisle Co., Montréal; A. McKerchel, de la maison J. M. N. Orken, Co., Montréal; N. W. Williams, de la maison R. C. Jamieson, Co., Montréal; J. T. Loisel, de la maison Greenshield, Limited, Montréal; Arthur Mack, gérant de la maison P. F. Collier & Son, Montréal, F. Aubry No 18 rue St-Hélène, Montréal; P. Bergevin, représentant du "Devoir."

Le "Royal Edward" a établi un nouveau record. Les autres compagnies vont maintenant se forcer pour construire des paquebots plus rapides.

Que voulez-vous en faire ?

Le Canada en est rendu à dire que, pour avoir reçu des éloges de Goldwin Smith, M. Bourassa "estime ne pouvoir mieux faire que de se pâmer d'admiration devant ces insultes (les insultes que Goldwin Smith aurait lancées aux Canadiens-Français)."

Que voulez-vous faire d'un homme qui discute de cette façon-là!

Incendie à l'hospice S.-Joseph de Lévis

CETTE INSTITUTION SUBIT POUR $50,000 DE DOMMAGES.

Québec 17. — L'hospice S.-Joseph de la délivrance de Lévis, a été considérablement endommagé hier après-midi par un incendie qui s'est déclaré dans les environs de trois heures. Près de sept cents personnes étaient dans l'édifice et il y eut beaucoup d'excitation. Heureusement personne n'a été blessé. Les pompiers de Québec étaient sur les lieux. On évalue les pertes à $50,000.

La révolution au Nicaragua

L'INSURRECTION S'ETEND TOUS LES JOURS.

Washington, 17 juin. — Le département d'Etat est avisé de ce que l'armée des insurgés augmente tous les jours et se concentre dans le voisinage de Granada.

Des manifestations révolutionnaires ont eu lieu également dans l'Ouest.

LE DESASTRE DU "HERALD"

Sur 32 victimes, 27 ont été retrouvées. --- Il resterait donc encore 5 cadavres sous les ruines

Les recherches très actives ont été consolantes pour la plupart des parents des victimes puisque sur 32 qui ont péri, 27 ont été retrouvées. Sur ce dernier nombre, une jeune fille et deux hommes n'ont pu encore être identifiés.

Dans la poche de gilet de l'un des corps retirés hier, on a trouvé une carte d'union portant le nom de J. Fournier. Celui-ci travaillait dans le département des "jobs" Il n'était pas sur la liste des victimes et on crut un moment qu'il avait été oublié. Un peu plus tard on apprit que Fournier vivait et que le cadavre en question était celui de George Gundy, âgé de 73 ans, qui était employé comme messager. On croit que Gundy ramassa la carte et la mit dans sa poche avec l'intention de la rendre à son propriétaire.

On a pensé également que Joseph Murphy, de S.-Jean, N.B., et Richard McCoy de New York, manquaient. Il n'en est rien du tout.

On pense que le corps d'une jeune fille retiré il y a une couple de jours, est celui d'Irène Merriman. La forme du front, la taille et la grandeur sont les seules indications. Le cadavre est complètement carbonisé ; mais le Dr McTaggart espère établir définitivement l'identité aujourd'hui. S'il réussit, l'autre cadavre non reconnu jusqu'ici serait celui de May Butler.

George Gundy a été reconnu par son fils hier soir. La victime avait eu une jambe de fracturée lorsqu'elle avait 20 ans, et quand le Dr McTaggart gratta l'os, il indiqua la place où le membre avait été brisé.

Comme nous l'avons dit hier, tous les autres cadavres amenés à la morgue durant la journée ont été facilement reconnus. Tous cependant, sauf peut-être un ou deux, sont broyés, car ils ont été trouvés sous les machines, dans le sous-sol.

On a dit à la Morgue hier que tous les cadavres retirés des ruines il y a quelques jours et non encore identifiés, seraient transportés du sous-sol dans une chgmbre privée au haut de l'édifice.

Ceux qui auraient des parents parmi les victimes et qui désireraient examiner les corps pourront le faire en demandant l'autorisation au bureau de la morgue.

CORPS RETROUVES ET IDENTIFIES

Laura Amesse, 715 Dorion.
Frank Consitt, 721 Delorimier
Pierre F. Quintal, 1884 S.-Laurent.
Etienne Pilon, 18 Payette.
Olive Hart, 4 r. Conway.
Rose Stevenson, 17 r. S.-Viateur.
Isabella Phillips, 371 r. Notre-Dame-ouest.
Béatrice Campbell, 154 r. Duke.
Mary Ann Murray, 22a r. S.-Patrice.
Juliette Beaudry, 592 r. Montcalm
Edmond Saucier, 201 r. Ste Elisabeth.
Campbell Morrison, 35 r. S.-George.
Charlotte Robinson, 112 r. Colborne.
Duncan Miller, 1495 r. Simard.
Isaac Jones, 84 r. Colonial.
Alphonse Therrien, 364 r. Lartigue.
Frank Jansen, 589 r. Drolet.
William Murphy, 210 r. Elgin.
Reginal Harris, r. Stanley.
Florence Pitcher, 14 r. Congrégation.
Jennie White, 14 r. Congrégation.
Dorothy Ward, 1435 r. Simard.
George Gundy, 1014 r. S.-Jaques.
Irène Merriman, 75 r. Britannia.
Une jeune fille non identifiée et 2 hommes

Ceux qui n'ont pas encore été retrouvés :

May Butler, 18 Lallemand.
Rene Titlejohn, 81 r. Leber.
John Wade, y r. Belmont.
Gustave Lippé, 170 r. Wolfe.
Clement Borremans, r. Wolfe.
John Clouthier, 283 r. Amherst.
Renben Morrison, 67 r. McGill College.
John Cunningham, 2124 r. Sanguinet.

Vu l'impossibilité de remettre l'excursion organisée par l'Union Typographique Jac.-Cartier, No 145, qui doit avoir lieu dimanche, le 19 juin, à cause du deuil causé par la catastrophe du "Herald" chez leurs confrères de l'Union 176, le comité a décidé que cette excursion se fera quand même et que le bénéfice sera pour les familles des victimes des typographes. Ce sera donc une bonne occasion pour venir en aide à ces familles.

LE COMITE.

SOIREE BENEFICE

Lundi soir, au théâtre Princess, la représentation sera donnée au bénéfice de ceux qui ont eu à souffrir de la catastrophe du "Herald". On a demandé au maire Guerin d'occuper une loge. Plusieurs autres citoyens distingués ont promis qu'ils seraient présents au spectacle.

AUTRE ENQUETE

M. Rodolphe Latulippe, commissaire des incendies, a annoncé hier soir qu'il commencerait, lundi matin, à 10 hrs, une enquête pour établir les véritables causes de l'incendie du "Herald".

La superstition en Italie

ATTRIBUANT les TREMBLEMENTS DE TERRE A LA PRESENCE DES MISSIONNAIRES PROTESTANTS, LES ITALIENS LES FORCENT A FUIR SOUS PEINE DE MORT.

Rome, 17.— Les missionnaires américains "Baptists", établis dans le district d'Avellino, ont dû fuir devant les menaces des paysans qui voulaient les pendre, les accusant d'être la cause des récents tremblements de terre.

M. James-P. Stuart, de S.-Louis, Mis., chargé d'inspecter ces missions, vient de revenir de cette province et raconte que ses corréligionnaires ont été attaqués la nuit du désastre, par une foule en délire et les autorités demandèrent aux américains de quitter le pays secrètement. Ils ont différé leur départ jusqu'à cette semaine, ne voulant pas sembler céder à la peur. Mais ils ont été gardés tout le long du chemin, par un détachement de 200 soldats, bayonnette au canon; plus de 5,000 personnes massées sur leur passage criaient, les insultaient, les menaçaient de toutes façons.

Le Premier Luzzati, à qui M. Stuart a fait réclamation, a exprimé l'opinion que ces faits étaient plutôt dûs à une terreur panique causée par le tremblement de terre qu'à une inimitié réelle contre les américains.

JETEZ UN COUP D'OEIL sur cette lampe artistique installée au Square Phillips, (en face du magasin Morgan), Phillips, lisez les indications que vous verrez au bas, et vous serez alors en faveur de l'octroi du contrat de l'éclairage des rues à la Dominion Light Heat & Power.

La malchance de Guillaume II

APRES S'ETRE FAIT PIQUER PAR UN INSECTE, L'EMPEREUR d'ALLEMAGNE SE BLESSE AU COURS D'UNE PROMENADE A CHEVAL

Potsdam, 16.—L'Empereur Guillaume, à peine remis de l'abcès à la main causé par une piqûre d'insecte, est de nouveau souffrant. Ayant fait une longue promenade à cheval, pendant laquelle il s'est servi de ses genoux pour mener sa monture, le côté intérieur du genou droit a été écorché et il en est résulté une inflammation assez prononcée.

L'Empereur n'assistera pas, en conséquence, aux manœuvres de Dœberitz, non plus qu'aux régates de Hambourg, samedi.

Des fauves en liberté

UN TRAIN PORTANT UNE MENAGERIE DERAILLE ET PLUSIEURS ANIMAUX DANGEREUX PRENNENT LA CLEF DES CHAMPS.

Edensburg, Pens., 17.—Le train portant le cirque Frank A. Robbins, composé de quinze wagons, a déraillé sur l'embranchement Cambria et Cresson du chemin de fer de Pensylvannie. Deux lions, un éléphant, un léopard, une hyène, un jaguar et un bouquetin logés dans les wagons qui se sont brisés, ont pris le large.

Dix employés ont été blessés et les plus gravement atteints ont été dirigés sur l'hôpital d'Altoona.

Train Spécial

Dimanche, le 19 juin prochain, le chemin de fer Canadien Nord de Quebec fera circuler un train spécial qui ira directement aux Chutes Shawinigan. Le départ aura lieu à 8.15 a.m., et le prix sera celui d'un billet d'excursion, $1.35. Au retour le train partira des Chutes Shawinigan à 5.30 p.m. le même soir ; les billets permettent de revenir jusqu'au lundi, 20 juin.

Lord Grey et le Canada

ON Y SERAIT PLUS IMPERIALISTE QU'EN ANGLETERRE.

Bristol, Angleterre, 17 juin. — Le comte Grey est arrivé hier ici et a été immédiatement entouré par une nuée de journalistes, mais il se défendit bravement et, très jovial, sut répondre avec humour à toutes les questions dont on l'assaillait.

J'ai fait, dit-il, un voyage superbe, sur un vapeur des plus confortable.

—Le développement du Canada est aussi rapide que l'on peut le désirer.

—Les provinces maritimes sont aussi avantageuses que le Nord-Ouest, pour les émigrants.

Il a exhorté les assistants à aller se rendre compte, par eux-même, des richesses et de l'avenir du Canada, les assurant qu'après un voyage, ils désiraient y revenir souvent.

Il a vanté la qualité de la classe actuelle des immigrants et, finalement, à une question sur l'esprit Impérialiste au Canada, il répondit que, au Canada, on est plus Impérialiste qu'à Bristol. Si vous pouviez, ajouta-t-il, assister à la célébration de la fête de l'Empire, à Toronto, par exemple, vous seriez convaincus de la véracité de mon avancé.

Les Canadiens ont confiance en eux-mêmes et ils espèrent pour leur pays un brillant avenir.

L'expédition du grain

Ottawa, 16.— Le département du Commerce annonce que, durant les neuf mois finissant le 31 mai dernier, il a été expédié des provinces de l'Ouest, par la route des Lacs, 74,250,000 minots de grain et par chemin de fer 11,524,000, soit un total de 85,774,000 minots, ce qui constitue un record d'expédition pour ce laps de temps.

Le même rapport indique que l'on a inspecté 85,037,055 minots de blé, 26,611,400 minots d'avoine, 4,242,000 minots d'orge et 3,482,000 minots de lin ; au total 119,394,055 minots pour les neufs mois.

LA DOMINION LIGHT HEAT & POWER donne le meilleur service et au plus bas prix. Pas de compteur exigeant un versement périodique, mais des appareils dont tout le monde comprend le fonctionnement. Bureaux généraux, 282 rue Ste-Catherine Ouest. Tél., Up 6110.

Un combat en Afrique

LES TROUPES FRANCAISES DU LAC TCHAD INFLIGENT UNE SANGLANTE DEFAITE AUX ARABES DU BORKOU.

Paris, 16 uin. — Les troupes sahariennes de la France viennent d'infliger une nouvelle et sanglante défaite aux Arabes de la région nord du lac Tchad.

Le ministre des colonies a reçu une dépêche du gouverneur général de l'Afrique occidentale française lui confirmant que, le 21 mai, au pâturage de Koufei à cinquante kilomètres au nord est de N'Guigmi (lac Tchad), la section méhariste de Moull a été attaquée, à trois heures du matin, par cinq cents Arabes, qui donnèrent un vigoureux assaut au campement. Les tirailleurs les repoussèrent et se battirent avec leur admirable courage habituel.

Après un combat qui dura quatre heures, les Arabes s'enfuirent, abandonnant sur le terrain cent tués, trente-sept blessés et un drapeau.

Les Français ont eu neuf tirailleurs tués et dix-neuf tirailleurs blessés.

Cette agression s'est produite à l'improviste. Rien ne pouvait la faire prévoir, et on la considère, jusqu'à plus ample informé, comme un fait isolé et inopiné de brigandage des tribus pillardes du Borkou.

UN ENTETE.

Toronto, 17. — Thomas Elman, de S.-Thomas, a été condamné à 12 mois de prison. Le prévenu a refusé de dire où était une boîte à argent contenant $9,000. Une partie de cet argent était réclamé par John Campbell, qui avait obtenu jugement contre Elman. Ce dernier, qui est vieux, a eu trois jours pour réfléchir, mais a refusé, à la fin de dire où était la boîte.

Faits et Méfaits

CONSTABLE ENIVRE.

Hébert Farrel, un constable spécial du Pacifique Canadien, a été condamné à $5.00 ou 8 jours de prison, pour s'être enivré dans l'exercice de ses fonctions.

VENTE ILLICITE.

Mme A. Timonie, 36 Latour, s'est vu adjuger $50 d'amende ou 3 mois de prison, pour vente illicite de boissons alcooliques.

ABUS DE CONFIANCE.

Benjamin Decoste, employé à l'assurance Union Life, a été condamné à trois mois de prison pour abus de confiance.

EXPULSE DE LA MORGUE.

Gédéon Bergeron, un individu que la vue des cadavres à la Morgue avait poussé à s'enivrer, dût être expulsé. Le Recorder l'a condamné à $5.00 d'amende ou un mois.

A COUP DE RATEAU.

Hector Daudelin, pour battre son cheval, n'a rien trouvé de mieux qu'un râteau. Vu par un agent de la Société Protectrice des Animaux, il a été arrêté puis condamné à $6.00 d'amende.

24 HEURES DE CELLULE.

Pierre J. Minguy, qui faisait réservir de vieilles correspondances dans ses tentatives de ruiner la compagnie des tramways, n'a été condamné qu'à 24 heures de cellule, la compagnie ayant elle-même intercédé auprès du juge Choquet. La leçon devra servir à ceux qui seraient tentés d'imiter Minguy.

VOL DE GRAND CHEMIN.

Joseph Kane et John Law, deux "tramps" ont été arrêtés hier sous une accusation de vol de grand chemin. Cependant, ceux qui avaient demandé leur arrestation et qui ne marquaient guère mieux que les accusés n'ont pu reconnaître ceux-ci et les deux accusés ont été libérés.

IVROGNERIE COUTEUSE.

Le chef de police Gibeau, de Verdun, a traduit un ivrogne avéré, le nommé H... devant les tribunaux. Le prévenu a été condamné à cinquante dollars d'amende, ou à défaut six mois de prison, à fournir un cautionnement de $200, ou six mois supplémentaires d'incarcération. H... est un récidiviste.

POIVRE ET CENDRE.

M. Sirois, un épicier, a comparu devant le juge Bazin, accusé d'avoir vendu du poivre qui n'en était pas. D'après l'analyse faite au McGill, le poivre contenait 10.88 pour cent de cendres insolubles et le reste n'était que de l'écorce de grain de poivre. M. Sirois a plaidé ignorance et le procès a été fixé au 22. M. J. J. Costigan, inspecteur Fédéral, est le plaignant.

VENTE DE PROPRIETE.

La vente judiciaire de la propriété située au coin des rues Ste-Catherine et Champlain, a produit la jolie somme de $31,501. Le terrain mesure 43 x 87, ce qui donne $8.00 du pied, c'est considéré comme un très beau résultat, pour une vente par autorité de justice.

L'acquéreur est M. Théodule David, agent de change, rue Amherst.

UN COUTEAU A LA MAIN.

William Jones, un nègre qui traîne les maisons louches de la rue S.-Laurent, a été arrêté par un agent de police ayant encore à la main le couteau avec lequel il venait de frapper M. Mercure, un commis de bar au restaurant. Bijou, rue S.-Laurent. Il subira son procès la semaine prochaine.

CINQ ANS DE PENITENCIER.

Arthur Edward Richmond, trouvé coupable de plusieurs faux, a été condamné à cinq ans de pénitencier par le magistrat Leet. Richmond, qui jamais ne travaillait, volait l'argent que sa femme et ses enfants gagnaient quand il ne pouvait pas faire passer de faux chèques. Ses antéécédents sont déplorables.

EGALITE DEVANT LA LOI.

Nègres, chinois, juifs ou syriens ont les mêmes droits s'ils sont citoyens britanniques, a déclaré le recorder Weir en condamnant à l'amende et aux frais Joseph Gagnan et John Dowe, les deux individus qui tiennent ce qu'ils nomment un musée anatomique.

Deux nègres, Dickson et Sergeant, y voulurent entrer, mais ils furent expulsés par les accusés, d'où l'action et l'amende.

ACTION EN DOMMAGES.

M. George Vandelac, fils, a intenté une action au montant de $2000 contre la "M.S.R.C.", par l'entremise de Maîtres Laflamme, Mitchell et Chenevert.

En septembre dernier, M. Vandelac qui conduisait une voiture d'ambulance, fut renversé au coin des rues S.-Pierre et N.-Dame et s'infligea, dans sa chute, des blessures telles qu'il se dit défiguré pour la vie. De là l'action.

La voiture fut, on s'en souvient, détruite dans la collision.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES.

M. Antoine Gauvreau qui fut blessé mardi, à la "Phillips Electric Works," au Mile-End, a succombé à ses blessures, hier, à l'hôpital Victoria. Il y avait eu fracture de la colonne vertébrale.

Le malheureux était âgé de 52 ans et habitait 2123 S.-Hubert. Il laisse une veuve et trois enfants.

Le corps a été transporté à la morgue.

A N.-D. DE BONSECOURS.

Un commencement d'incendie a éclaté hier, à la petite chapelle située en arrière de l'église du Bonsecours, sous la statue de la Vierge qui domine le port. Il a été éteint assez rapidement, à l'aide d'extincteurs à mains; néanmoins, les dégats sont évalués à une centaine de piastres. Le feu dû à un court circuit avait pris sous l'autel et la chapelle qui ne mesure que quinze pieds carrés, est hors de service.

En répondant à l'alarme, le fourgon aux échelles du poste No 1 a accroché un chargement de fer, et une des roues a été brisée.

CONDAMNATIONS AUX ASSISES.

Le juge Archambault a clos le terme de la Cour d'Assises en prononçant la condamnation de quatre individus trouvés coupables par le jury.

Arthur Langlais, le premier, a escroqué de l'argent aux Soeurs Grises, en achetant à leur nom des marchandises qu'il revendait pour son propre compte. Comme Langlois a déjà subi une condamnation de 3 mois de prison pour un vol analogue, il a été condamné à un an de prison.

Fred Kemlick, un Polonais d'abord accusé de tentative de meurtre puis trouvé coupable de voies de fait, s'en est tiré avec trois mois de prison à dater de son arrestation, Il y est depuis deux mois.

Vincenzo Siriviano, qui, dans un moment de colère a mordu le nez d'un de ses compatriotes, a eu un mois de prison seulement, la provocation ayant été très forte.

Quant à Lawrence Cook, un infirmier coupable d'avoir volé de menus objets appartenant à un malade qu'il soignait, il a eu six mois de prison.

La Cour s'est ensuite ajournée jusqu'à vendredi, date de l'audition des Appels.

LA DOMINION LIGHT HEAT & POWER donne le meilleur service et au plus bas prix. Pas de compteur exigeant un versement périodique, mais des appareils dont tout le monde comprend le fonctionnement. Bureaux généraux, 282 rue Ste-Catherine Ouest. Tél., Up 6110.

Russes et Japonais contre la Chine

UNE ENTENTE ENTRE LES DEUX PUISSANCES POUR INTIMIDER LES CELESTES.

Pékin, 17. — La Chine se préoccupe beaucoup de l'attitude prise, aux frontières de Mongolie, par les Russes qui, de concert avec les Japonais, semblent vouloir intimider les Célestes.

Des rapports persistants annonçant la nouvelle que la Russie mobilise une division de ses troupes à Kiakhta, sur la frontière mongolienne, ont poussé la Chine à savoir de ce qu'il y a de réel dans ces rapports et s'ils sont exacts de connaître ce que la Russie se propose de faire. La Légation Russe a désavoué le mouvement.

Des rapports reçus de Tokio affirment cependant le fait, et ils sont basés sur des avis confidentiels reçus au département de la guerre japonais, de ses agents militaires en Sibérie.

Dans les cercles diplomatiques, on considère que ce mouvement répond à un effort exercé par la Russie ou le Japon, peut-être par les deux pays simultanément, pour effrayer la Chine, avec l'espoi d'entraver la solution de questions pendantes.

Un cablogramme reçu de Tokio annonce que le cabinet est à la veille d'une crise et que le prince Yamagata, leader du parti militaire, qui voulait placer au pouvoir le marquis Katsura, a rompu avec le Premie Ministre, sur la récente question de l'augmentation de la flotte.

Fêtes jubilaires du Séminaire de Joliette

A l'occasion les Fêtes Jubilaires du Séminaire de Joliette le Canadian Northern mettra un convoi spécial officiel laissant la Gare de la rue Moreau à 3.30 p.-m., mardi le 21 juin prochain pour arriver à Joliette à 4.30 p.-m. Arrêts à l'Assomption et l'Epiphanie. Jeudi le 23 juin le convoi de retour laissera Joliette à 1.30 p.-m. De hauts dignitaires du clergé de Montréal ainsi qu'un grand nombre d'anciens élèves feront le voyage.

135-3.

Trois cents pertes de vies

UNE TROMBE S'ABAT SUR PLUSIEURS VILLAGES EN HONGRIE, SEMANT LA MORT SUR SON PASSAGE.

Budapest, 17. — Près de 300 personnes ont été tuées et plusieurs villages détruits hier, par une trombe qui s'est abattue sur le comté de Krasso-Szoreny, su les frontières de Roumanie et de Serbie. La Capitale du Comté Lugos, a été très éprouvée; plusieurs villages sont complètement détruits et les communications sont coupées.

La population est dans la plus grande détresse. On craint que la famine ne fasse d'autres victimes encore.

Mort du Col. Ibbotson

APRES UNE MALADIE DE PLUSIEURS MOIS, CE MILITAIRE BIEN CONNU REND LE DERNIER SOUPIR HIER SOIR.

Un peu avant huit heures hier soir, le Lt.-Col. E.-B. Ibbotson a rendu le dernier soupir. Ce militaire bien connu était malade depuis plusieurs mois; mais, au printemps, un regain de vigueur avait donné l'espoir à sa famille qu'il recouvrerait. Il n'en fut rien.

Feu Edouard Benjamin Ibbotson est né à Montréal en 1855. Il fit ses études à l'Ecole Normale McGill et au Collège Bishop, de Lennoxville où il étudia la dontisterie et obtint ses degrés en 1880. Depuis lors, il pratiqua à Montréal, marchant de succès en succès.

Dans les cercles militaires il ne comptait que des amis. Il était aussi membre de plusieurs clubs.

En 1887, il épousa Fanny Louisa, fille de feu M. H. Gault, M. P. Sa femme lui survit ainsi que huit enfants. Le défunt laisse aussi quatre frères et cinq soeurs disséminées dans les principales provinces du Canada.

L'Association Pharmaceutique

L'Association Pharmaceutique de la Province de Québec a tenue sa quarantième assemblée annuelle, mardi le 14 courant, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Québec, gracieusement offerte par Son Honneur le maire Drouin.

M. John E. Tremble, président, occupe le fauteuil et prie le secrétaire de donner lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle. Le rapport annuel ainsi que l'état financier sont alors soumis à l'assemblée pour approbation et après discussion les deux sont adoptés avec amendements. A ce moment les scrutateurs, ayant terminé le décompte des bulletins, présentent le rapport suivant : 134 bulletins ont été reçus dont 6 nuls et les membres suivants ayant obtenu le plus grand nombre de votes sont déclarés élus membres du Conseil : MM. J. A. D. Godbout, Alp. L. Jolicœur, W. P. Laroche, E. C. Fraser, W. H. Chapman et Chas. E. Scarff.

Ces messieurs avec ceux restant en office, savoir ; MM. J. E. Tremble, A. J. Laurence, Jos. Contant, O. H. Tansey, J. P. Lecours et M. Albert formeront le nouveau Conseil pour 1910-11.

L'élection des officiers aura lieu à la première assemblée du Conseil en juillet prochain.

$3.50 Et vous obtenez chez Anatole Renaud, 81 Boulevard Saint-Laurent, les chaussures les plus solides et les plus élégantes — Bottines ou Souliers — Il a toutes les meilleures marques.

Ville minière détruite

Waco, Ariz, 17 juin. Les feux de forêt ont complètement détruit la petite ville minière de Movarobi, dans la Senara (Mexique). Les habitants ont pu s'échapper, mais ils ont dû établir des coupe-feu, pour gagner Cananca.

Un grand concasseur a dix bocards a été mis hors d'usage.

Saint-Denis a-t-il honte maintenant de signer ses articles, au "Canada", ou celui-ci a-t-il honte de les faire paraître avec cette signature ?

PETITES ANNONCES

COMMIS DEMANDE

Dame ou Demoiselle, parlant l'anglais et le français, habile dans les chiffres, de liexpérience dans le commerce de nouveautés et ayant de bonnes références, trouvera une bonne position chez J. A. DECELLES, Farnham. 126-1

A LOUER.

CARTIERVILLE. — Une villa meublée près du Yacht Club; trois pièces meublées, piano, tapis, eau w.-c. dans la maison; écurie 3 places. S'adresser à Arthur Denis 274 Craig Est. Tél. Main 1218. 133-6.

A VENDRE

Harmonium en bon état à vendre. S'adresser à 180, rue Mance.

A VENDRE

FOURNAISES — A vendre 18 fournaises à eau chaude, Nos 7-8 et 9, avec valves d'accouplement de 5 et 6 pouces. Aussi une bouilloire à vapeur de 15 forces, manufacture E. Leonard & Son. Le tout en bon ordre, et à bon marché. La Compagnie E.-S. Manny, 27 rue Côté Montréal.

TERRAIN A VENDRE

Un magnifique terrain situé sur la 1ère avenue à Rosemount. Bon marché. S'adresser 329 Bréboeuf.

PROPRIETE A VENDRE

Rue Ste-Catherine coin Pie IX, Maisonneuve, un magasin et quatre logements, apartenant à la succession S. Meunier. S'adresser sur les lieux. 131-6.

A VENDRE OU A ECHANGER

Plusieurs bonnes maisons de bons rapports dans différentes parties de la ville. Plusieurs fermes près de Montréal à échanger pour propriétés de ville. S'adresser à E. Simard, 54 Notre-Dame Est. Chambre 22. Tél. Main 7687. 111-2

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Avez-vous besoin d'argent, gros ou petits montants ? Adressez-vous à M. Thos. Touzin, notaire, 947 S.-Denis. Tél. S.-Louis, 1514.

GLACIERES

Glacières à vendre, devant en vitre, pour épiceries "patente Aubin," garanties donner satisfaction. Glacières réparées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier. 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838.

MEUBLES ET TAPIS

Au Syndicat S.-Charles, vous trouverez un assortiment de prelarts, poêles, couchettes en cuivre, sofas, comptant ou termes faciles. P. P. Dulude, 750 Charlevoix, Pointe S.-Charles.

PANAMA

PANAMAS nettoyés et bloqués sur dernières formes. Nous garantissons satisfaction. Notre procédé ne les brûle pas. J. C. Saulnier et Cie, 50 Dupré, coin Notre-Dame. Tél. M. 5488. 117-n

ARTICLES DE PECHE

MINNOWS vivants à vendre, toujours à 25c la douzaine. Grand choix d'articles de pêche et de chasse à prix modéré, chez R. N. Sévigny, 510 St-Jacques, près de la gare du G. T. R. et C. P. R. 117-n

AUTOMOBILES ET GAZOLINE

Autos à louer pour mariages, baptêmes, etc. Auto à vendre pour $650.00, 5 places. Alcool 85c. le gallon, gazoline filtrée, 5 et 10c. Poêles à alcool 15c. en montant. Poêles à gazoline 3c. en montant. P. Gadbois & Cie., 316 Ave. Hôtel de Ville. 117-n

POÊLES A GAZ

Poêles à gaz, Moffat depuis $16.00 à $50.00, posés le jour même de votre achat. Epargnez votre argent en venant chez M. H. Boucher, 1490 Boul. S.-Laurent. 118-n

Agents demandés

On demande des agents compétents pour la vente de terrains et propriétés.

S'adresser à

LATOUR & GUINDON

COURTIERS EN IMMEUBLES

1202 ave. Mont-Royal Est.

Petites Nouvelles Canadiennes

LEGERE CONDAMNATION.

Fort Frances, 17. — John Byrnes, qui a tiré deux fois sur sa femme, n'a été trouvé coupable que de simple assaut, car il y avait eu provocation. Le juge Finch l'a condamné à 9 mois de prison.

MORTE A 104 ANS.

Cornwall, 17. — Madame Alex. Ross, la plus vieille personne de cette partie du Canada sinon du Canada entier, est morte hier matin à 104 ans. Elle était née à Glengarry. Elle laisse trois enfants: Madame Thos Murphy, de Cornwall; M. Duncan Ross, de Nevada; M. John Ross, de Pipeston, Mine.

MIS EN NOMINATION.

Winnipeg, 17. — Hier les nominations pour la législature étaient: R. A. Bannar, C.R., conseil de l'Association des Grain Gromers, à l'Assinaboia, candidat indépendant, qui opposera A. Bénard, conservateur, Horace Chevrier, candidat libéral pour Carillon; Dr Paalson, candidat libéral pour Gimli, R. L. Baldwinson se retirant.

POUR COMBATTRE L'INCENDIE.

Fort William, 16. — Afin de maîtriser, si possible, les torrents de flammes qui balayent tout au passage dans les trois districts de Fort William, l'agent Oliver a fait appel aux villes de Tunish Lake pour avoir des volontaires.

Un fort détachement de volontaires est parti hier matin pour Stanley, Kakabeka Falls et Hymers, et une seconde escouade quittera l'après-midi par train spécial.

Au Comité Civique

MM. R. Brodie, W.-J. Clarke, T. Prud'homme, sr., W.-G. Cruiskshank, J.-P. Brown, A.-A. Staunton, L.-A. Piché, J.-O. Harris, W. Ralph et autres, se sont présentés, hier après-midi devant le Comité civique pour demander à ce corps public d'appuyer la candidature de l'ex-maire Marcil dans ce quartier. Les membres du comité ont promis de publier dans les journaux de samedi la liste des candidats qu'ils appuieront.

M. A. Décarie a convoqué pour ce soir, à l'hôtel Crevier, une réunion publique. M. Marsil y a été invité, mais il ne s'y rendra pas parce que les cartes d'invitation s'adressent non pas aux électeurs en général, mais aux partisans de M. Décarie.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital autorisé - - - - - - - $4,000,000.00
Capital payé - - - - - - - 2,500,000.00
Fonds de réserve - - - - - - 2,300,000.00
Total de l'actif, aude-là de - - 22,000,000.00

DIRECTEURS:

F. X. ST. CHARLES, Ecr. - - Président,
Robt. BICKERDIKE, Ecr M. P. - - Vice-Président,
Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, Ecr. A. TURCOTTE, Ecr
E. H. LEMAY, Ecr. J. M. WILSON, Ecr.

M. J. A. PRENDERGAST, gérant général. F. G. LEDUC, gérant.

Bureau Principal, Montreal

35 Succursales

Affaires de Banque en général, transigées avec soin, promptitude et économie, en Europe, aux Etats Unis et au Canada.

Emission de lettres de crédit et de chèques de voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Aux Avocats et aux Hommes d'Affaires

POUR VOS TRAVAUX DE VILLE :

FACTUMS,
BROCHURES,
PROGRAMMES,
TETES de LETTRES,
CIRCULAIRES,
ENVELOPPES,
CARTES d'AFFAIRES,
ETC., ETC.

Travail Rapide et Soigné.

ADRESSEZ-VOUS AU

"DEVOIR"

71a RUE SAINT-JACQUES,

MONTREAL.

CARTES D'AFFAIRES

AGENTS D'IMMEUBLES

ALEX. SCHACHTER, agent d'immeubles, 158 Mitchison, Montréal. Propriétés à vendre et à acheter. Chances d'affaires. Prêts sur hypothèques, collections. no

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque sur propriétés de première classe dans la ville de Montréal. N'importe quel montant. Bousquet et Sarault, 97 S.-Jacques. Tél. Main 7719.

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2e et 3e hypothèques, HECTOR VIAU, 74 rue S.-Jacques. Tél. Bell, Main 7664. Résidence, 189 Drolet. Tél. Est 2351.

DOMINION COAL CO.

LIMITED

MINEURS ET EXPEDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEURS

Criblé, brut (run of mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE,
112 Rue S.-Jacques, Montréal
Téléphone Main 4401.

Cité de Montréal

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hôtel de ville, seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 28 juin 1910, pour la fourniture et la livraison de CHARBON, de TUYAUX EN PLOMB, de PLOMB EN SAUMONS et de FERBLANC et pour L'ACHAT DE FERRAILLE, DE DEBRIS D'ACIER, DE PLOMB, etc. ; les contrats pour les fournitures ci-dessus devant prendre fin le 1er de mai 1911.

Des formules de soumission et des copies des cahiers des charges, ainsi que tous renseignements dont on aura besoin, pourront être obtenus au bureau des Commissaires, et toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formules officielles seront rejetées.

Les Commissaires se réservent le droit de subdiviser les articles à fournir et les soumissionnaires devront accepter toute quantité que les Commissaires leur adjugeront.

Les Commissaires se réservent aussi le droit de rejeter la plus basse ou n'importe quelle autre des soumissions.

Les soumissions seront décachetées par les Commissaires, en présence des intéressés, à leur assemblée régulière, dans leur salle de délibérations, à midi, mardi, le 28 juin 1910.

Par ordre des Commissaires.

L.-N. SENECAL,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 16 juin 1910.

VAPEUR RENFLOUE.

Le "Magdalena, qui s'était échoué ces jours derniers en entrant au port de Cartagène, Colombie, a été renfloué sans avoir subi d'avarie grave.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

ERNEST CHARETTE, 14 Bâtisse "La Presse". Tél. Main 6685. Bureau du soir: 155 Mont-Royal-Est. Tél. S.-Louis. 949.

L. C. MEUNIER, avocat, 80 St-Gabriel, (en face du champ de Mars), Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821. 116-n

BAKER, W. A., (autrefois de Monk & Baker) 58 rue S.-Jacques. Tél. main 3540, résidence 20, 1ère avenue, Vianville.

HURTEAU, J.-A. — Avocat, 54 Notre-Dame-Est. Bureau à Lachine, 396 S.-Joseph.

MARSAN G.-A. L.L.B. Avocat. Chambres 48-49. 20 Rue S.-Jacques, Montréal Tél. Bell, Main 1997.

DENTISTES

Dr. J. NOLIN, Chirurgien Dentiste 537 rue St-Denis, coin Cherrier, Tel Est 764. Consultations: 1 h. à 6 hrs p.m.

DR J.-G.-A. GENDREAU, chirurgien dentiste, 117 Rue S.-Denis, Coin Dorchester Est. Tél. Bell Est, 2916 Montréal. Le Docteur Conrad Gendreau occupe le même bureau.

HOPITAL PRIVE

A OUTREMONT. Spécialité: Médecine, accouchement, chambres, prix modéré. Pour renseignements, s'adresser 123 Rue Sherbrooke Est. D. Lalonde, des Hôpitaux de Paris.

VOYEZ DEGUISE

pour votre

CHAPEAU DE PAILLE

il en a le plus grand choix et ce qu'il y a de mieux.

PANAMA, qualité supérieure à . . $5.00

Ne partez pas pour votre villégiature sans avoir été acheter chez lui vos

CHEMISES NEGLIGEES, CRAVATES

ou tout autres articles de toilette pour hommes.

Rappelez-vous l'adresse

550 RUE S.-DENIS

PRES CHERRIER

Tel. Bell Est 1906

AU NORD-CANADIEN.

Le surintendant Foley, du Nord-Canadien, ayant ses bureaux à Saskatoon, a démissionné hier après-midi. Il sera remplacé par John Irwin, de Lindsay, Ontario.

La Vie Sportive

Leurs erreurs font perdre les Baltimores

EN BATTANT LES ORIOLES, HIER NOS JOUEURS MONTENT D'UN CRAN

Baltimore, 17 juin.— Bien qu'ayant doublé le total des coups sûrs faits par Montréal, les Orioles n'en ont pas moins été vaincus par ce club, hier après-midi, et ce par un score de 2 à 1. La partie fut très intéressante et les Royals ne durent la victoire qu'à leur splendide jeu de défense.

Russell, le meilleur lanceur de Jack Dunn, était dans la boîte pour Baltimore. Il lança très bien, ne permettant que quatre coups sûrs. Burchell se tira tout à son avantage de positions plutôt tendues. Montréal compta dès la première reprise : Hunter meurt à Hall à Clancy et Yeager est retiré sur un coup à terre. Ray Demmitt vient ensuite. Il frappe un petit coup à Russell, et se rend au troisième sur une erreur du pitcher des Baltimore qui lance la balle dans les bleachers en essayant de "couper" Demmitt au premier. Il entre ensuite sur une "passed ball" de Byers. Montréal compta encore dans la cinquieme, sur un coup double de Smith, un sacrifice de Kritchell et un coup de Burchell à Nicholls qui n'eut pas le temps d'arrêter Smith au home.

Baltimore fit son seul point dans la même reprise.

Score détaillé :

BALTIMORE

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Slagle, c. f.	3	0	0	0	0	0
Nicholls, s.s.	4	1	0	1	3	1
Goode, r.f.	5	0	1	2	0	0
Walsh, l.f.	3	0	1	0	0	0
Clancy, 1b	3	0	2	16	2	0
Strang, 2b.	2	0	1	1	4	0
Hall, 3b.	4	0	1	1	3	0
Byers, c.	3	0	1	5	2	0
Russell, p.	3	0	1	1	7	1
xDunn.	1	0	0	0	0	0
Totaux	31	1	8	27	21	2

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Hunter, l. f.	4	0	0	0	1	0
Yeager, 3b.	4	0	0	2	1	0
Demmitt, r.f.	4	1	0	3	1	0
Nattress, s.s.	2	0	0	1	1	0
Jones, c.f.	4	0	2	0	0	0
Deal, 1b.	3	0	0	10	0	0
Smith, 2b.	4	1	1	2	6	0
Kritchell, c.	1	0	1	6	1	0
Burchell, p.	3	0	0	0	3	0
Totaux.	29	2	4	27	14	0

x Frappa pour Russell dans la neuvième.

Score par reprises :

Montréal.	100010000—	2
Baltimore.	000010000—	1

SOMMAIRE :— Point mérités, Montréal, 1 ; Baltimore, 1 ; coups de deux buts, Kritchell, Smith ; coups de sacrifices, Krichell, Strang, Deal ; buts sur balles, de Russell, 4 ; de Burchell, 6 ; Passed balls, Byers, 2 ; laissés sur les buts, Baltimore, 11 ; Montréal, 6 ; premier but sur erreurs, Montréal, 2. Temps : 2 heures. Arbitres, Murray.

AUTRES PARTIES

LIGUE DE L'EST

		R.	H.	E.
Buffalo	110000000—	2	8	5
Rochester	03103020x—	9	6	0

Batteries. — Carmichael et Williams; Ragon et Blair. Arbitres: Finneran et Boyle.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Rochester	28	19	.596
Toronto	28	20	.583
Newark	29	21	.580
Providence	21	20	.512
Baltimore	22	25	.468
Buffalo	20	24	.455
Montreal	16	26	.390
Jersey City	17...	27	.386

Les parties d'aujourd'hui

Montréal à Baltimore.
Toronto à Providence.
Buffalo à Newark.
Rochester à Jersey City.

LIGUE NATIONALE

		R.	H	E.
Cincinnati	000000000—	0	6	2
Philadelphie	10111041x—	10	12	0

Beeke, Doyle et McLean ; Ewing et Moran. Umpires, Klem et Kane.

	G.	P.	P.C.
Chicago	30	16	.652
New-York	29	19	.604
Cincinnati	24	21	.533
Pittsburg	22	22	.500
S.tLouis	22	26	.458
Brooklyn	22	26	.458
Philadelphie	19	25	.432
Boston	18	31	.367

JETEZ UN COUP D'OEIL sur cette lampe artistique installée au Square Phillips, (en face du magasin Morgan), Phillips, lisez les indications que vous verrez au bas, et vous serez alors en faveur de l'octroi du contrat de l'éclairage des r·es à la Dominion Light Heat & Power.

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland:

		R.	H.	E.
Cleveland	02000210x—	5	7	0
New-York	000011010—	3	7	2

Koester et Easterly ; Quinn, Hughes et Sweeney. Umpires, O'Loughlin et Perrine.

A Chicago:

		R.	H.	E.
Chicago	000000100—	1	1	3
Philadelphie	000010001—	2	6	2

Young, Scott et Payne ; Coombs et Donahue. Umpires, Connolly et Dineen.

A Détroit

		R.	H.	E.
Boston	030000000—	3	8	9
Détroit	13004130x—	12	15	3

Arellanes, Barberich et Carrigan ; Kleinow, Killian et Stanage. Umptres, Evans et Egan.

A St-Louis:

		R.	H.	E
S.-Louis	000001100—	2	9	4
Washington	024000000—	6	7	0

Bailey, Gilligan et Stephens ; Reisling et Street. Umpires, Sheridan et Kerin.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	31	15	.674
New-York	29	15	.659
Détroit	33	19	.635
Boston	24	22	.522
Cleveland	18	22	.450
Washington	22	28	.440
Chicago	17	27	.386
S.-Louis	10	36	.217

POURCENTAGES

Voici les pourcentages officiels des meilleurs frappeurs et des pitchers les plus en forme des ligues Nationale et Américaine:

MEILLEURS FRAPPEURS

LIGUE NATIONALE. — Snodgrass, N. Y., 419 ; Magee, Phila., 359 ; Wheat Brook, 352 ; Campbell, Pitts., 349 ; Beaumont, Chic., 333 ; McLean, Cinci., 322. Archer, 308 pour Chicago.

LIGUE AMERICAINE. — Lajoie, Clev., 415 en 40 parties, Schmidt, Det., 400 (14 parties) ; Cobb, Det., 364 ; Davis, Phila., 315 ; Baker, Phila., 313; Murphy, Phila., 311 ; Delehanty, Det., 308. Carrigan, 262, Mitchell, 241.

MEILLEURS PITCHERS

Ligue Nationale. — Cole, Chic., 8 et 0; Matthewson, N.Y., 9 et 2; Suggs, Cinci., 8 et 2; Lush, St. L., 6 et 2 ; Overall, Chic., 6 et 3 ; Adams, Pitts., 5 et 3.

LIGUE AMERICAINE. — Karger, Bost., 3 et 0 ; Willatt, Det., 3 et 0 ; Bender, Phil., 10 et 1 ; Ford, N. Y., 8 et 1 ; Vaughan, N. Y., 7 et 1 ; Mullin, Det., 12 et 2 ; Plank, Phil., 6 et 3 ; Warhoy, 7et 2.

Dans le monde de l'Aviation

Chaque jour nous apporte des surprises, au sujet du prochain meeting d'aviation. Le nombre des entrées s'augmente petit à petit, et il ne fait nul doute que la rencontre d'aviateurs qui aura lieu ici depuis samedi prochain le 25 juin, jusqu'à lundi, 4 juillet, remportera un grand succès et aura une certaine répercussion jusqu'en Europe même, surtout s'il y a bris de records. La dernière entrée faite pour le meeting a été celle d'un Montréalais, M. R. Timberlake, automobiliste très bien connu, dans les cercles sportifs. M. Timberlake a déclaré à M. Wilcox, gérant de la réunion, qu'il avait fait récemment l'achat d'une machine Blériot dont les fuselages et toutes les autres parties seront réunies et arrangées vers les premiers jours de la semaine prochaine, mardi ou mercredi, probablement. Aussitôt que sa machine sera prête, l'aviateur fera quelques vols d'essai afin de se familiariser quelque peu avec la règlementation des moteurs et des autres accessoires. Cet aéroplane est un Blériot II et possède beaucoup d'analogie et de ressemblance avec le type d'oiseau-volant dont Blériot lui-même se servit le 25 juillet, 1909, pour effectuer la première traversée aérienne de la Manche.

Les souscriptions sont maintenant commencées pour le grand prix spécial qui devra être le couronnement du meeting.

Voici les noms des souscripteurs jusqu'à date, et le montant qui a été donné par chacun :

Sir Edward Clouston	$100
A. E. Rea & Co.	100
Montreal Street Railway	500
Ogilvie Flour Mills	100
S. Carsley & Co.	50
McCuaig Bros et Co.	50
Fairbanks Bros.	50
Canadian Fairbanks Co.	50
C. D. Sheldon	25

Sur le circuit de Gravesend

"BEAUCOUP" GAGNE LES STAKES MYRTLE, HIER APRES-MIDI.

Gravesend, 17 juin.—Le favori Beaucoup a remporté, avec assez de facilité, les stakes Myrtle. Les courses se sont terminées cet après-midi.

Résultats détaillés:

1ère course, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs, $400—1, Follie Levy, 112, McGee, 3 à 5, 1 à 4 ; 2, Horace, E., 101, Garner, 3 à 1, 3 à 10, 1 à 4; 3, John A. Munro, 104, Davis, 100 à 1, 30 à 1, 12 à 1. Temps, 1.10 3-5. Blundira, Royal Onyx, George W. Lebolt, Lisaro, Goose Creek et Star Cowan ont aussi couru.

2ème course, chevaux de 3 ans, à ré- 115, McGee, 4 à 5, 1 à 3; 2, Blackmaclamer, $500, 1 1-8 mille. — 1, Andrite, 110, Dugan, 9 à 2; 6 à 5, 1 à 2; 3. St. Joseph, 105, Boergen, 12 à 1, 3 à 1, 6 à 5. Temps, 1.57 1-5. Keep Moving, Killiecrankie, The Gardner ont aussi couru.

3ème course, handicap, chevaux de 3 ans, $600, 1 1-16 mille — 1, Reyburn, 105, Reid, 3 à 1; 2. Uncas Chief, 90, McCahey, 15 à 1, 4 à 1, 7 à 5, 3, Martinez, 105, Davis, 3 à 2, 3 à 5. Temps, 1.49 2-5. Charlie Hargraves et Merry Knight ont aussi couru.

4ème course, Myrtle Stakes, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, $1,500, 1 1-8 mille. — 1. Beaucoup, 108, Creevey, 4 à 5, 1 à 3 ; 2, Far West, 105, Reid, 6 à 1, 6 à 5 ; 3, Wise Mason, 107, Dugan, 7 à 1, 2 à 1. 4 à 5.Temps, 1.55 2-5. Norbitt et Hilltop ont aussi couru.

5ème course, à réclamer, chevaux de 2 ans, $400, 6 furlongs — 1, Blue Mouse, 109, Shilling 4 à 5, 2 à 5; 2, Hockgon, 102, Walsh, 7 à 1, 2 à 1, 3. Syzygy, 109, Powers, 8 à 1, 5 à 2.Temps 1.12. Hiccough, White Wool et Muff ont aussi couru.

6ème course, chevaux de 3 ans et plus, $400, 1 1-16 mille — 1, Shawnee, 103, Langan, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1; 2, Henry Munroe, 105, Reid, 5 à 1, 2 à 1; 3, Master Lismore, 106.

L'équipe canadienne part pour Bisley

C'EST CETTE NUIT QUE NOS TIREURS ONT QUITTE MONTREAL

Les tireurs canadiens qui doivent prendre part aux concours de Bisley, en Angleterre, sont partis ce matin à 3 heures, à bord du Tunisian, de la ligne Allan. L'équipe, qui se compose de vingt-cinq hommes, prendra part aux concours de tir ouvert aux représentants des milices coloniales.

Voici quels sont nos représentants : Commandant, lieut.-col. R. M. Edwards, S.-Jean ; adjudant-major, J. E. Hutcheson, Ottawa ; sergent G.W. Russel, G.G.F.C., Ottawa ; capt. Forrest, 6e, D.C.O.R. ; sergent D. McInnis, 19e, A.M.R. ; soldat W. J. Clifford, 10e Royal Grenadiers ; Lance-corp., Whitehorne, 10e Royal Grenadiers ; capt. C.R. Crowe, 30e Régiment ; soldat W. Latimer, 10e Royal Grenadiers ; soldat F. Biddy, 77e Régiment ; sergent F. A. Stock, 78e Régiment ; capt. W. Hart McHarg, 40e Régiment ; sergent F. H. Morris, 46e Régiment ; sergent T. Mitchell, 13ème Régiment ; soldat J. A. Steele, 30e Régiment ; sergent James Freeborn, 13e Régiment ; soldat D. McKie, 30e Régiment ; sergent H. Greet, 2e Q.O.R. ; sergent E. A. Eatswood, 90e Régiment ; artilleur G. W. Sharpe, 2e C. A. ; lieut. G.J. Rowe, 46e Régiment ; lieut. Drysdale, 17e Régiment.

La bataille Jeffries-Johnson

L'ENDROIT OU ELLE DOIT AVOIR LIEU N'EST PAS ENCORE CHOISI

Plus la date, choisie pour la grande bataille Jeffries-Johnson approche et plus il semble que les difficultés augmentent.

Le procureur-général Webb tirera le le premier coup de canon contre la bataille Jeffries-Johnson, en demandant demain matin aux tribunaux d'émettre un bref d'injonction permanent contre toute rencontre pugilistique à disputer dans les limites de l'Etat, tel que le gouverneur Gillett le désire.

Le promoteur Tex Rickard a déclaré en apprenant les intentions du procureur-général, qu'il fera disputer la bataille ailleurs et qu'il intentera une action en dommages-intérêts au gouverneur Gillett, si la décision du tribunal, lui est défavorable. Vu le peu de temps qui reste d'ici à la rencontre Kaufman-Langlord, M. Webb demandera qu'elle soit tout simplement retardée, mais il en agira autrement pour la rencontre du 4 juillet. Tex Richard et Joe Gleason ont ordonné aux entrepreneurs de cesser les travaux de construction de l'arène vers 4 hrs. p.m., aujourd'hui.

Le mouvement qui se dessinait pour faire rencontrer Jeffries et Johnson à Salt Lake City, a reçu une rebuffade, par la déclaration du gouverneur Spry que les lois de l'Utah ne seraient pas violées pour servir les intérêts de certains professionnels de la boxe." Je ne vois pourquoi je tiendrais aujourd'hui une attitude différente de celle que j'ai affichée il y a quelque temps, lorsqu'on vint me prier d'autoriser cette bataille." ...

Il est maintenant question de faire rencontrer les pugilistes dans le Nevada, ou tous les permis possibles attendent Rickard et Gleason.

LIONEL SYLVESTRE.

LA DOMINION LIGHT HEAT & POWER donne le meilleur service et au plus bas prix. Pas de compteur exigeant un versement périodique, mais des appareils dont tout le monde comprend le fonctionnement. Bureaux généraux, 282 rue Ste-Catherine Ouest. Tél., Up 6110.

EMPLOYE ELECTROCUTE.

Cobalt, 17. — John W. Richmond, employé par la Cobalt Power Company, a été électrocuté dans l'usine du pouvoir hier matin. Richmond habitait aux Chutes Niagara. Une lettre trouvée sur lui démontre que sa femme est malade et dans la misère. Il était père de trois enfants.

LES SOUS-MARINS FRANCAIS

ILS VEULENT TOUS PLONGER, MAIS LE MINISTRE S'Y OPPOSE ET IL NOUS DIT POURQUOI.

Paris, 16.— Une dépêche ministérielle du 28 mai a prescrit au commandant supérieure des flottilles de torpilleurs et de sous-marins réunis à Toulon de ne faire participer aux manœuvres navales actuellement en cours que les sous-marins déjà pourvus de boucles de relevage.

A l'annonce de cette nouvelle, un officier de sous-marin a adressé les réflexions suivantes à un journal parisien :

"Le ministre fait là une bien grosse concession à l'opinion publique, et cette concession sera d'autant plus regrettée par les officiers et les équipages des flottilles que de très intéressantes expériences d'attaques devaient être tentées cette année par les grands sous-marins "Circé", "Calypso", "Papin" et par la "Cigogne" qui, d'un tonnage un peu inférieur, possède comme les trois autres, une habitabilité suffisante pour des attaques en haute mer. Ces quatre bâtiments, admirablement entrainés, eussent certainement réalisé des merveilles. Malheureusement, le "Papin", seul, est muni des boucles en question...

"Il s'est trouvé, par un fortuit hasard, que les accidents de nos sous-marins se sont jusqu'ici produits par petits fonds ; on aurait tort de s'hypnotiser sur ces cas exceptionnels, à moins de condamner le sous-marin à n'être qu'un joujou. Demandez à tous les commandants de sous-marin leur opinion sur la question. Tous vous répondront que "boucles ou pas boucles", un sous-marin coulé est un sous-marin perdu. Il ne faut pas se faire d'illusions. N'empêche que les exercices qui viennent d'être décommandés eussent été bien intéressants."

On a fait part de ces réflexions à l'amiral Boué de Lapeyrère.

—Parbleu! a répondu le ministre, je le sais bien: ils ne sont pas contents; ils ne demandent tous qu'à continuer leurs prouesses, et ce n'est pas moi qui les en empêcherai, mais si je les ai fait manœuvrer ces jours-ci à Ajaccio —où ils ont fait des prodiges, dites-le sans crainte de vous tromper—contre quelques bâtiments, je ne puis les lâcher en grand nombre au milieu "de cette marmelade de navires" de tous types qui manœuvrent à l'heure actuelle devant Toulon. Après, ils continueront, tous, leurs exercices, mais pour aujourd'hui et demain ils maudiront leur ministre qui, comme eux, songe à la meilleure utilisation militaire des merveilleux engins, mais qui a aussi pour devoir d'être plus que prudent."

L'amiral Boué de Lapeyrère rappelle que sur trente-cinq mille plongées effectuées en France, nous n'avons eu que trois accidents.

Le ministre parle ensuite du dock de relevage de sous-marins dont le projet a été étudié par la marine.

"Il n'est pas abandonné, ce projet, loin de là ; j'ai signé le 14 février dernier l'approbation des plans définitifs après de longues discussions avec le chantier de constructions navales qui les a étudiés avec la section technique; dès le programme naval voté, l'ordre de construction sera donné ; ces docks serviront en cas d'accidents dans la Manche, dans l'Océan, et les plans en sont complètement arrêtés pour les sous-marins de mille tonnes, car il faut prévoir ce tonnage dans un avenir prochain. D'autre part un système d'énormes chalands, mouilleurs de blocs, sera plus pratique pour la Méditerranée ; il a été étudié et arrêté comme le prouvent les procès-verbaux successifs des conférences des directeurs tenues chaque semaine au ministère de la marine.

"Lorsque la station de Calais a été créée, je n'y ai laissé envoyer que les sous-marins déjà munis de boucles. Hélas, on a raison de dire: "Boucles ou pas boucles, un sous-marin coulé est un sous-marin perdu". Ce ne sont pas les remorqueurs qui naviguaient à cent mètres du sous-marin japonais coulé il y a peu de jours, qui pouvaient empêcher sa perte, et le "C-11" anglais est toujours au fond, hélas! avec son équipage. Si le "Pluviôse" n'avait pas eu de boucles, nous n'aurions pas l'espoir de le relever et de rendre ses victimes à leurs malheureuses familles!"

Les fêtes de Joliette

Aux Anciens Elèves et aux Anciens Professeurs du Séminaire de Joliette,

Bien chers confrères et amis,

Voici qu'à l'horizon s'annonce l'aurore des grandes fêtes de notre Séminaire.

Encore quelques jours, quelques heures, et, fidèles au chaleureux appel de notre commune Alma Mater, vous viendrez nombreux, très nombreux.

Vous reviendrez vous presser en rangs serrés dans cette enceinte chère à votre cœur où s'est écoulée la plus délicieuse partie de votre vie, celle de votre enfance et de votre jeunesse façonnées par la Religion, la Science et l'amour de la Patrie.

Pour vous tous, le Comité général a redoublé d'activité et de dévouement, et a mené son œuvre à une perfection digne de tout éloge.

Pour vous tous, les divers sous-comités ont rivalisé de zèle et de bonne volonté pour s'acquittes de la tâche qui leur avait été confiée.

Pour vous tous, les Directeurs et les Professeurs du Séminaire n'ont rien négligé pour remplir votre attente et assurer le succès de nos fêtes jubilaires.

Et maintenant que tout est prêt ; maintenant que nos salles se festonnent de guirlandes ; maintenant que notre façade adapte sa parure de lumières ; maintenant que notre cour dresse ses vastes tentes, et notre ville ses arches superbes ; maintenant que tout est prêt, venez aux "Noces."

Venez aux Noces du Souvenir où les soixante-quatre générations Joliettaines vont se mêler, s'unir afin de revivre, au moins pendant quelques heures, les joies du jeune âge.

Oui, venez très nombreux ! Venez tous ! L'Alma Mater ne fait aucune exception. Elle vous désire avec avidité. Elle vous convoque tous pour le 21.

Allons ! En route ! et... bon voyage !

Votre bien dévoué confrère et ami,

J. M. ROBERGE, C.S.V.,
Supérieur.

Séminaire de Joliette, 12 juin 1910.

P. S. —Il y aura, dans une des salles du Séminaire, un bureau où l'on pourra se procurer des billets de logement.

Un train spécial quittera Montréal, (gare Viger), le 21 juin, à 3 h. 15 l'après-midi.

PROGRAMME

PREMIER JOUR

5 h. 30.—Arrivée du train spécial.
6 h. 30.—Souper sous la tente.
8 hrs.—Réception officielle : Adresse de bienvenue par le Rév. P. Roberge, supérieur du Séminaire, et par M. J. A. Guilbault, maire de la ville. Réponse par l'hon. juge W. Mercier.
9 hrs.—Illumination de la ville. "Campagne générale."
10 h. 30. — Réunion par groupes de classes dans les salles du Séminaire.

DEUXIEME JOUR

7 h. 30.— Déjeuner sous la tente.
9 h. 30.—Messe pontificale à la cathédrale célébrée par Mgr J. A. Archambault, évêque de Joliette. Sermon par M. l'abbé J. A. Lesieur curé de Ste-Geneviève, Champlain. L'offertoire sera chanté par M. Arthur Laurendeau.
12 hrs.—Banquet. — Santés. — Discours.
7 hrs.— Souper.
8 hrs.—"Concert Causerie".— Musique.— Chant.— Discours.

TROISIEME JOUR

9 h. 30.— Déjeûner.
9 hrs.— Messe pontificale pour nos défunts, célébrée par Mgr J. M. Emard évêque de Valleyfield. — L'Offertoire sera chanté par M. Gonzague Daignault, N.P.
10 hrs. — Distribution des "Prix" aux élèves.
12 hrs.— Dîner.
1 h.— Départ du train spécial.

On trouve les plus chic chemises négligées pour l'été, chez Anatole Renaud, 81 Boulevard Saint-Laurent. Vous pouvez de ce temps-ci, y faire votre choix à 89c.

Institutrices diplômées

LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DECERNE DES DIPLOMES A 150 INSTITUTRICES SORTANT DU COLLEGE McDONALD.

Au Collège McDonald, à Ste-Anne, hier, eut lieu la collation des diplômes à 77 institutrices d'écoles modèles et à 80 institutrices d'écoles élémentaires.

L'honorable Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, présidait l'exercice de fin d'année.

Il a exprimé sa satisfaction au sujet des écoles rurales qui demandent des professeurs. Partout on veut s'instruire, et il espère que bientôt on ne lésinera plus sur la question des traitements. S'adressant aux gradués, il les a comparées à des missionnaires qui s'en vont par le monde porter la bonne nouvelle, l'instruction, l'amour des sciences et des arts.

Le Dr Sinclair a manifesté sa satisfaction que toutes les graduées fussent déjà placées dans diverses écoles. Quelques-unes d'entre elles ne recevront qu'un salaire dérisoire et c'est regrettable. Il caresse l'espoir que cet état de choses changera bientôt.

Le Principal Harrison a ensuite présenté les diplômes aux gradués et a dit que cette année aucun diplôme n'était donné aux élèves d'agriculture, le collège n'étant fondé que depuis trois ans et le cours d'études étant de quatre années.

VOLS A COBALT.

Cobalt, 17. — Des cambrioleurs ont volé Charles Augé, propriétaire d'une confiserie. Ils ont d'abord assommé Augé puis ont pris $129.00 dans la boîte à argent. On a arrêté Frank Dunn et Joe Ménard qu'on croit être les deux agresseurs.

KING GEORGES PARK
LONGUE POINTE
1000 LOTS à vendre à 200 et 300 p. c. meilleur marché que tous autres lots dans l'Ile de Montréal. Ils sont situés dans une localité idéale et de grand avenir.
CONDITIONS FACILES: 5 p.c. comptant, balance par paiments mensuels pendant 5 ans.
10 p. c. d'escompte pour vente au comptant.
J. E. ROY
COURTIER EN IMMEUBLES
103 rue S.-FRANÇOIS-XAVIER
TEL. BELL, MAIN 7153

PARC DOMINION CETTE SEMAINE
FREDDIE CUNNINGHAM
Le merveilleux équilibriste sur fil de fer aérien.
DEUX ATTRACTIONS GRATUITES PAR JOUR.
ADMISSION AU PARC, 10c.

R & O NAV. CO.
DE NIAGARA A LA MER
Ligne Toronto-Montréal, (par les Mille Iles et Rochester, N.Y.). Les vapeurs partent à 6 a.m. tous les jours excepté les dimanches. Les passagers peuvent se rendre à bord la veille du départ, ou rejoindre le vapeur par les trains du G.T.R., 8 a.m., pour Lachine, 4.20 p.m. pour Cornwall, 9 a.m., (excepté le lundi), pour Prescott. **Ligne Hamilton-Toronto-Montréal** (par les Mille Iles et la Baie de Quinté). Le vapeur Belleville part le vendredi à 7 p.m., **Ligne de Québec.** Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m.
Ligne du Saguenay. — Les vapeurs partent de Québec le mardi et le samedi à 8 a.m.
Bureau des billets en ville, 128 rue S.-Jacques, en face du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE A BON MARCHE

Brockville	$3.90	Cornwall	$2.15
Ottawa	3.45	Québec	5.00
Sherbrooke	3.30	S.-Jean	1.00
S.-Hyacinthe	1.30	Valleyfield	1.15

Pour autres endroits, voyez les brochures d'excursion de fin de semaine, que vous pouvez vous procurer aux bureaux du G. T. R.
CELEBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
Montréal à Saint-Hyacinthe et retour, $1.20. Départ de Montréal par les trains de l'après-midi du 18 juin et par tous les trains du 19 et du 20. Limite de retour, le 21 juin.
JOUR DE LA CONFEDERATION
Prix réduits pour

Québec	$4.90	Peterboro	$7.85
Sherbrooke	3.20	Toronto	10.00
Ottawa	3.35	Hamilton	10.65
St-Jean	0.90	London	12.95

et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un billet simple de 1ère classe. Départ 30 juin au 1er juillet. Limite de retour, 4 juillet.
PARC OTTERBURN — PRIX 85c
Le train quittant Montréal à 8 a.m., et le train arrivant ici à 7 p.m., arrêteront au Parc Otterburn le jour de la Confédération.
N. E. A. Convention, Boston
Aller et retour pour billet simple pour la convention.
Billets en vente le 30 juin, les 1, 2, 3, 4 juillet. Limite de retour, 13 juillet 1910.
TRAINS DE DIMANCHE MONTREAL—SAINT-HYACINTHE
Jusqu'à nouvel ordre, partira de Montréal à 12.10 p.m., (midi), arrivant à S.-Hyacinthe à 1.20 p.m., au retour, partira de S.-Hyacinthe à 8.00 p.m., arrivant à Montréal à 9.10 p.m.
Montréal—Hemmingford—Fort Covington
Jusqu'à nouvel ordre, quitte Montréal à 8.05 a.m., Au retour, quitte Hemmingford à 7.00 p.m. Fort Covington à 6.20 p.m., arrive à Montréal à 9.00 p.m.
Montréal—Waterloo
Jusqu'à nouvel ordre, quitte Montréal, à 8.32 a.m. Départ de retour de Waterloo à 5.50 p.m., arrive à Montréal à 8.50 p. m.
IMPORTANTS CHANGEMENTS DANS L'HORAIRE
En vigueur dimanche, 19 juin 1910.
Montréal—Ottawa
Partant de Montréal à 8.30 a.m., 9.35 a.m., 3.55 p.m., et 8.00 p.m., les jours de semaine et 8.30 a.m., et 8.00 p.m., tous les jours. Elégants chars buffets et salons aux trains de 8.30 a.m., et 3.55 p.m. Wagons-salons à tous les autres trains.
Montréal—Lévis—Québec
Quitte Montréal 8.00 a.m., tous les jours, dimanches exceptés et 8.15 p.m., tous les jours.
Tous les trains de la compagnie du Grand-Tronc partiront et arriveront à la gare I.C.R., à Lévis. Wagons salons aux trains de jour, et wagons dortoirs aux trains de nuit.
MONTREAL-CORNWALL
Partant de Montréal à 1.30 p.m., le samedi seulement, retour de Cornwall à 7.10 a.m., le lundi ; arrivée à Montréal, à 9.15 a.m.
Service de wagons lits et salons, Montréal, Portland, Old Orchard, Kennebunkport, Me.
Le 1er wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m., dimanche, 19 juin. Le 1er wagon-salon quittera Montréal à 8 a.m., lundi, 20 juin.
FAMEUX PARC ALGONQUIN, PARRY SOUND
Highlands of Ontario
Départ de Montréal à 8.30 a.m., les jours de semaine, arrivant au Parc Algonquin à 5.28 p.m., et à Dépôt Harbor à 9.20 p.m. Raccordement à Scotia Junction pour North Bay. Wagons salon-buffet tout le long sur ces trains entre Montréal, Parc Algonquin et Dépôt Harbor.
LA ROUTE DES LACS POUR L'OUEST DU CANADA
Départ de Sarnia pour le Soo, Port Arthur et Duluth, tous les lundis, mercredis et samedis à 3.30 p.m. Seuls les bateaux du mercredi et du samedi vont à Duluth.
Départs de Collingwood, à 1.30 p.m., de Owen Sound, à 11.45 p.m., mercredis et samedis pour le Soo et les ports de la Baie Georgienne.
Pour plus de détails, s'adresser aux BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue S.-Jacques, Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE

Caledonia Springs	$2.10
Knowlton	2.10
Ste-Agathe	2.10

et plusieurs autres endroits agréables.
Les bilets permettent de partir le samedi et le dimanche et de revenir le lundi suivant.
JOUR DE LA CONFEDERATION..
Des billets aller et retour seront vendus au prix du billet simple, pour Fort William et toutes stations de l'Est du Canada.
Billets valables à l'aller du 30 juin et 1er juillet. Retour jusqu'au 4 juillet 1910.
MONTREAL-PORTLAND-OLD ORCHARD-KENNEBUNKPORT
VIA LES MONTAGNES BLANCHES
La route pittoresque à la côte du Maine.
Le service des chars dortoirs recommencera le dimanche, 19 juin, quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., et tous les jours suivants; arrivée à Portland à 6.50 a.m., Old Orchard 7.40 a.m., et Kennebunkport 8.25 a.m., Le service des wagons salons directs recommencera le lundi 20 juin, quittant Montréal à 9.00 a.m., tous les jours, les dimanches exceptés.
EXCURSIONS A PRIX REDUITS
aux ports du Pacifique; Vancouver, Victoria, Seattle, Portland et San Francisco. Renseignements sur demande.
ST-ANDRE-SUR-MER
A partir du dimanche 19 juin, un char dortoir circulera tous les jours entre Montréal et St. Andrews, N.B., départ de la gare Windsor à 7.25 p.m.
CHARS-SALON POUR STE-AGATHE
Au train quittant la gare Viger à 4.00 p.m., le vendredi et 1.15 p.m., le samedi seulement, sera attaché un wagon salon pour Ste-Agathe. Les chars de retour quitteront Ste-Agathe les dimanches seulement à 5.45 p.m., et 7.45 p.m.
SERVICE DES GRANDS LACS
Tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis, un vapeur part de Oven Sound pour Sault Ste-Marie, Port Arthur et Fort William après l'arrivée du vapeur Express qui quitte Toronto à 1.00 p.m.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 129 r. S.-Jacques, près de l'Hôtel des Postes. Phones: Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

Drouin, Drouin & Drouin
F.X. Drouin F. O. Drouin Paul Drouin
AVOCATS
Bureaux d'affaires: 116, Cote de la Montagne, T. 3348 181, Rue St-Joseph, T. 2518
QUEBEC.

Tous les STOCKS MINIERS de COBALT
Achetés et Vendus à COMMISSION
J. W. MICHAUD,
Membre Montreal Mining Exchange
205 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Tél., Bureau Main 5500, à l'échange Main 6613

Ce journal est imprimé au numéro 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-général.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LA BARRIÈRE"

PAR RENE BAZIN, DE L'ACADEMIE FRANCAISE.

64

(suite)

—Quelle étrange rencontre! reprit Marie... Quand je vous ai vu pour la dernière fois, vous étiez loin, de toute façon.

—Moins que vous ne pensiez. Paris m'avait décidé à venir à Rome. J'avais vu des merveilles: j'ai voulu voir la source. Les mois ont passé bien vite.

—En plein été, vous avez habité Rome?

—Oui... Je n'aurai pas l'hiver à moi.

—C'est juste.

—Je ne regrette rien de ces mois-là, je vous assure, pas même la chaleur...

Le sourire de Réginald s'épanouit.

—J'ai fait le plus grand voyage qu'un homme puisse faire: je suis venu à la vérité...

—Le plus dur peut-être? demanda madame Limerel.

—Non... Il n'a pas été dur. C'est à présent que l'épreuve va être rude, pour d'autres et pour moi.

Réginald détourna la tête vers la place d'Espagne. Sa physionomie changea, et de même le son de sa voix. Madame Limerel et Marie eurent de nouveau devant elles l'homme du monde, l'officier de l'armée des Indes.

—Est-ce que vous logez dans ce quartier? demanda-t-il.

—Ici même, en bas, dans l'hôtel le plus proche. Nous voyons l'escalier quand nous sortons et que nous rentrons...

—Vous avez voulu être tout près de la maison de Keats? Est-ce cela?

—La maison de Keats?

—Tenez, en face de nous, cette loggia avec une tonnelle... Il est venu mourir dans ce petit palais d'angle... Je l'aime beaucoup, ce poète, qui a dit tant de choses émouvantes en si peu de temps... Vous vous souvenez?

Et il cita quelques vers bien connus:

Les mélodies qu'on entend sont douces,
Mais celles qu'on n'entend pas plus douces encore.

—Est-ce bien à cause de lui que vous avez choisi ce quartier de Rome?

—Non! n'en croyez rien. Nous sommes venues un peu au hasard. Mais nous aurions plutôt choisi le quartier parce que c'est un quartier de France: Villa Médicis, Trinité-du-Mont, deux établissements de France; l'escalier a été bâti par un cardinal de Polignac, ambassadeur de Louis XV. Voyez!

Marie désignait la plaque de marbre qui porte une inscription.

Et les deux jeunes gens se mirent tous deux à sourire de ces rappels de leurs nationalités. Mais aussitôt Réginald redevint grave; un souvenir traversa son esprit.

—Je dois prendre congé de vous, dit-il à madame Limerel. J'ai une chose importante à faire, ce matin même... Me permettrez-vous de vous rendre visite cette après-midi?

—Volontiers, monsieur. Nous ne sortirons pas avant deux heures.

—Je serai libre: c'est presque toujours très vite fait de faire souffrir.

—Vous dites bien, repartit Marie: une parole, et puis la douleur est née.

Il salua, et remonta les marches, tandis que madame Limerel et sa fille descendaient. Au bas de l'escalier, elles achetèrent des fleurs, et allèrent prendre le thé dans une pâtisserie de la via Condotti.

—Quelle belle nature d'homme! dit Marie. Il est pour moi comme une sorte de frère étranger, si cela peut se dire. Avoir été témoin du doute, mais du doute de bonne volonté, de celui qui veut bien croire, qui aime ce qu'il n'a pas encore, et puis assister à cet acte de la foi parfaite, voilà ce qui peut me toucher, moi, plus qu'une autre.

LA DOMINION LIGHT HEAT & POWER donne le meilleur service et au plus bas prix. Pas de compteur exigeant un versement périodique, mais des appareils dont tout le monde comprend le fonctionnement. Bureaux généraux, 282 rue Ste-Catherine Ouest. Tél., Up 6110.

—Il lui a fallu une grande bravoure.

—Oui, plus grande, certainement, que nous ne pouvons l'imaginer!

—Depuis la soirée de Redhall, nous n'avons pas eu de nouvelles des Breynolds... Ou à peine.

—Celles que nous a écrites Dorothy.

—Ses parents ne lui pardonneront pas, c'est probable. Il devait penser à eux tout à l'heure.... Il te le dira peut-être.

—Non, maman, parce qu'il est Anglais, un homme anglais, et que je ne suis qu'une femme. Et puis...

Elle effaça, en regardant sa ce que le mot aurait pu avoir de blessant:

—Et puis, parce que vous serez présente, ma chère maman. Je prévois une réception classique, un mélange de camaraderie et de réticences. Après quoi, comme à Paris, nous nous séparerons.

* * *

Madame Limerel avait loué, au premier étage de l'hôtel de Londres, le dernier appartement à gauche, composé de deux chambres, et d'un salon ouvrant sur la place. C'est dans ce salon, meublé de chaises et de fauteuils aux bois lourds et dorés, et recouverts de satin rouge, qu'elle reçut la visite de Réginald.

Il était distrait avec gravité, et faisait effort pour répondre aux questions de madame Limerel. Elle avait cru qu'il parlerait volontiers de Rome, et elle s'étonnait qu'il montrât une indifférence polie pour les monuments, les tableaux, les ruines, les paysages qu'elle énumérait avec l'ardeur de sa nature française et de la voyageuse qui débute un peu tard, et qui découvre l'Italie.

Les noms qui la ravissaient, qui l'encombraient d'images et d'idées, il les laissait tomber: la vue de Rome du haut du Janicule, Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs, la petite église de San Onofrio, les jardins, la campagne, les charretiers des *Castelli Romani*, abrités dans leur *soffietto*... Cet Anglais n'avait-il donc pas compris Rome qu'il habitait depuis plus de trois mois?

—Comment se fait-il, monsieur, que vous soyez venu, ce matin, à la Trinité-du-Mont? Vous logez, vous venez de nous le dire, dans le quartier de l'Aventin, près des ruines?

(à suivre)

Pour la veuve et les orphelins

LA VILLE ALLOUE UNE PENSION MENSUELLE A LA VEUVE DE L'AGENT O'CONNELL, TUE PAR CANDY DONT IL AVAIT OPERE L'ARRESTATION.

Le Comité Exécutif a mis à l'étude, hier après-midi, un rapport du chef Campeau au sujet des familles des agents Fortin et O'Connell tués par Candy, au moment où ils le conduisaient au poste.

Comme Fortin était célibataire, les Commissaires n'ont pas jugé à propos de faire voter à ses parents, des frères et sœurs, une autre indemnité que celle à laquelle leur donne droit l'Association de bienfaisance de la police. Le cas de Mme O'Connell est tout différent : elle a trois enfants âgés de 3, 7 et 12 ans, et les Commissaires sont d'avis que c'est à la Ville qu'il appartient de faire instruire les orphelins. Le Comité Exécutif recommande donc au Conseil municipal d'accorder une rente mensuelle de $6 pour chaque enfant et de $12 pour la mère, soit en tout $30 par mois. Mme O'Connell perdrait, en se remariant, son indemnité personnelle.

Le chef Campeau, dans une lettre adressée aux Commissaires, annonce qu'il a été invité par M. Wray, entrepreneur de pompes funèbres, à assister à des funérailles publiques des victimes du "Herald", qui auront lieu le samedi 18 juin, à 2 h. 30.

Départ du No 290 rue de la Montagne. Les Commissaires ont approuvé l'envoi d'une délégation de cinquante agents en grande tenue.

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL 12

COURROIES
De toutes Sortes
D. K. McLAREN, Limitée,
309-311 RUE CRAIG OUEST.
Main 4904-4905.

CALENDRIER

SAMEDI, LE 18 JUIN
Fête de S. Gervais et S. Protais.
Lever du soleil: 4 h. 11; coucher du soleil: 7 h. 50. Lever de la lune: 4 h. 11 (s.); coucher de la lune: 1 h. 46 (m.).
Premier quartier.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum 80
Même date l'an dernier...... 78
Aujourd'hui minimum...... 63
Même date l'an dernier...... 60
BAROMETRE
8 h. matin: 20.00. 11 h. matin: 29.98
Midi: 29.90.
LE TEMPS QU'IL FERA:
Partiellement couvert, avec forte averse.

CE SOIR

COURS ET CONFERENCES :—

—Au McGill: A 5 h., conférence par M. Leigh R. Gregor, sur la Rébellion de 1837.

Les nouveaux juges

On attend d'une minute à l'autre, à Montréal, un télégramme annonçant la nomination de trois nouveaux juges pour le district de Montréal et un pour le district de Québec. Ce matin, l'on avait décidé le choix d'un Canadien-français et d'un Canadien-anglais. Il restait donc un nom à choisir pour le district de Montréal. On nous assure de bonne part que M. J. A. C. Ethier, député du comté des Deux-Montagnes aux Communes a été choisi. Dans le district de Québec, il est plus que probable que la nomination de M. Blaise Letellier, conseiller législatif, sera confirmée par le télégraphe.

A l'Ecole Littéraire

L'Ecole littéraire de Montréal s'est réunie hier soir aux salons de la "Patrie" sous la présidence de M. Jean Charbonneau, et a admis MM. Jules Fournier, Aegédius Fauteux, Paul Beaudry, Léon Lorrain et Damase Potvin. La réception est fixée à la quinzaine. Plusieurs nouveaux membres sont proposés. Plusieurs nouvelles et poèmes ont été lus et discutés. La séance a été très intéressante.

Au Conseil des Métiers et du Travail

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est réuni hier soir au Temple du Travail, rue S.-Dominique, M. D Giroux présidait. On a pris connaissance des lettres de créances de l'Union des débardeurs, des travailleurs en chaussures et de la loge 111 des machinistes. Ces candidatures ont été acceptées.

Le délégué Gariépy a fait savoir que le Théâtre Français désirait s'aboucher avec les officiers des unions qui comptent des membres au nombre des victimes de lundi dernier, pour organiser des séances au profit des familles sinistrées.

Le Conseil a adopté des résolutions de condoléances qui seront communiquées aux familles des victimes. L'Union des cigariers et le conseil conjoint des travailleurs en chaussures ont aussi adoptés des résolutions dans ce sens.

Puis l'assemblée a été ajournée par respect pour la mémoire des ouvriers tués au "Herald".

Vote de remerciements

L'association des Vétérans Canadiens s'est réunie dernièrement en assemblée. Le lieut. Col. L. R. Baker, président et commandant, occupait le fauteuil présidentiel.

Il a été proposé par le 1er vice-président M. Cyriac Bellehumeur, secondé par le 2e vice-président, M. Louis Beaucaire, qu'un vote de remerciements soit envoyé aux Révds Pères Dominicains, aux Lieut.-Col. Beauregard, commandant du 84e Régiment et aux membres du Conseil de Ville de S.-Hyacinthe, pour la sympathie qu'ils ont témoignée au corps des Vétérans Canadiens incorporé, en les recevant si cordialement dans leur ville. Ainsi qu'à tous les citoyens qui se sont montrés si enthousiasmes à leurs égard en se rendant en aussi grande foule à leur arrivée et à leur départ.

DECES A MONTREAL

Lydia, 10 m., enf. de Gilbert LAMOUREUX, carrier, r. Carrières, 247; Henri, 10 m., enf. de Zotique PERRAULT, cordonnier, r. Lasalle, 604; Marguerite, 6 m., enf. de Théotime BOURGEOIS, surintendant, Av. Evans, 21; Elizabeth Bertrand, 60 a., femme de Louis CREVIER, mouleur, S.-Mathieu, 25; Antoine GAUVREAU, 53 a., polisseur, r. S.-Hubert, 2321; Adolphe, 4 j., enf. d'Adolphe DENIS, journalier, r. Wolfe, 152; Julia McCarthy, 60 a., femme de Patrick MALONE, charretier, r. Notre-Dame, 512 ouest; Albert, 15 j., enf. d'Adrien VINET, journalier, rue Lagauchetière, 802 est; Mary Ann, 17 a., fille d'Edward CAMPBELL, r. Duke, 152; F. X. DESMARCHAIS, bourgeois, N.-D. des Neiges; Louis-Phil., 2 a., enf. de Charles RIVEST, peintre, r. Alma, 522; Célina, 10 m., enf. de François LEVESQUE, journalier, r. Panet, 549; Emile, 4 m., enf. d'Arthur BOUSANT, commerçant, r. S.-André, 1398; Joseph ALARIE, 63 a., charretier, r. Dufresne, 346; Georges, 5 m., enf. de Moïse MELANÇON, tailleur, r. S.-André, 417.

DECES

VALLIERES.— A Montréal, le 15 juin 1910, à l'âge de 74 ans, 1 mois, Emelie Potvin, veuve de feu Roch Vallières.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, No 488 rue Rachel Est, à 8.15 hrs a.m., pour se rendre à l'église S.-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Nei, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

CHAMBRE DEMANDEE

Jeune homme sobre et rangé désire grande chambre dans une famille privée où il soit seul pensionnaire. Téléphone nécessaire. Voisinage de la montagne préféré. Adressez P 222, Le "Devoir".

Le Grand-Tronc est menacé d'une grève de ses employés

LE BUREAU DE CONCILIATION N'AURAIT PAS REUSSI A NIVELER LES DIFFICULTES ENTRE LES PARTIES EN CAUSE.

Ottawa, 17. — Certains employés du Grand Tronc sont d'avis que d'ici quelques jours, il pourrait bien y avoir une grève comprenant les conducteurs, les serre-freins, et les employés de manœuvres du Grand Tronc.

On sait que depuis quelque temps, un bureau de conciliation établi d'après la loi Lemieux, a discuté les griefs des employés du Grand Tronc et du Pacifique, qui demandent une augmentation de salaire. Or, on dit que le bureau de conciliation ne semble pas avoir réussi à niveler les difficultés qui existent entre les deux compagnies de chemin de fer et leurs employés. C'est pourquoi on ajoute foi à la rumeur, qu'il y aura grève, du moins en ce qui concerne le Grand Tronc.

L'APPROVISIONNEMENT DU LAIT

La ville nomme quatre inspecteurs dans les fermes

Le Comité executif a nommé, hier, après-midi, quatre inspecteurs chargés de surveiller les sources d'approvisionnement de lait, sur les lieux même de la production dans les fermes.

Le Dr Louis Laberge, directeur du Bureau d'hygiène, le Dr J.-E. Laberge, chef du service des maladies contagieuses, et le Dr McCarry, directeur du Bureau des aliments, dans un rapport commun, recommandaient aux fonctions d'inspecteurs la nomination de MM. S.-M. Barré, D. Dineen, J.-N.-T. Laberge et J.-R. Séguin.

Le rapport a été adopté par le Comité exécutif et envoyé devant le Conseil municipal pour approbation finale.

Grâce à ces nominations, les sources d'approvisionnement de lait, dans un rayon de cinquante milles, seront rigoureusement inspectées. Les nouveaux inspecteurs quitteront la ville le lundi matin et ne rentreront que le samedi soir. Chacun d'eux sera commis à la surveillance d'un territoire, qu'il devra parcourir sans cesse, examinant tout ce qui se rapporte à la production du lait, et donoant des instructions aux fermiers quant à la manière d'entretenir les étables, et au sujet des fumiers, de la traite des vaches et du transport du lait.

LA CATASTROPHE DU "HERALD"

Aucun cadavre n'a été retrouvé depuis hier.---A la morgue tout est calme

Les fouilles aux ruines du "Herald" n'ont apporté aucun résultat depuis hier. Pas un seul cadavre n'a été retrouvé.

En revanche, à la morgue, on a réussi à identifier les deux jeunes filles et l'homme jusqu'ici inconnus. Leurs noms sont les suivants:

René Tittlejohn, 81 r. Leber, May Butler, 18 r. Lallemand, et Irène Merrineau.

C'est un compagnon de travail qui a reconnu Tittlejohn, Mlle Butler a été identifiée par son père et par M. Hannah, un attaché à la rédaction du "Herald".

Ce matin, à la morgue, tout était tranquille et sauf à la chambre d'enquête, il n'y avait presque personne.

Plusieurs fois les parents des victimes Borremans et Wade sont venus les réclamer. Malheureusement les deux cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

POUR LE MONUMENT DOLLARD

Les professeurs et les élèves du Collège de Montréal souscrivent la somme de $100

Ce que nous prévoyions hier est arrivé, le fonds de souscription dépasse aujourd'hui la somme de $2,000.

Le "Devoir" accuse réception d'une somme de $100.00 de la part de Messieurs les professeurs et les élèves du Collège de Montréal; d'une somme de $5.00 du docteur J. D. Gauthier, 271 Ontario Est, et de la somme de $1.00 de M. Réal Blache, de Bordeaux.

L'A.C.J.C., (casier 2183, Montréal) accuse réception des montants qui suivent dans la journée d'hier: Dr Ls. E. Desjardins et sa famille, 696 S.-Hubert, $20; Sir Alexandre Lacoste, 191 S.-Hubert, $10; J. E. Hurtubise, Assurance Royale, Place d'Armes, $10; Zéphirin Hébert, 348 Sherbrooke Est, $10; Théodore Langlois, Mutual Life, 5, Edifice du "Star", $10; Dr L.P. B. Michaud, 473, Mont-Royal Est, $5; Dr J. C. Poissant, 694 Sherbrooke Est $5; Dr H. S.-Georges, 157 S.-Denis; $5; G. A. Marsan, avocat, 20 S.-Jacques, $2; Eug. R. Angers, avocat, 160 S.-Jacques, $1; Mlle Yvonne Tousignant, 91 Cherrier $1.; J. A. Côté, 258 Chemin Ste-Catherine, Outremont $1.00.

Plusieurs membres du personnel enseignant attendent une lettre et des listes de souscription qui n'arriveront point avant la clôture des cours. Ils sont priés de faire bravement et vite, à la Dollard, comme l'auteur de cette lettre:

Montréal, 16 juin 1910.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française,

Messieurs,

J'attendais votre lettre éloquente — annoncée par les journaux — pour être plus sûre de l'adhésion de toutes mes élèves, qui ont déjà, cette année, contribué à beaucoup de choses et vidé très souvent leurs petites bourses.

La souscription se fait maintenant avec enthousiasme pour Dollard. Je promets un beau prix à l'élève qui apportera la plus jolie somme. J'y ajouterai mon obole, et vous l'adresserai ces jours-ci.

Veuillez, Messieurs, me croire absolument sympathique à votre œuvre.

MARIE BEAUPRE,
Directrice.
Cours particuliers, 632 rue St-Denis.

Montant des souscriptions reçues jusque hier midi.	$1895.25
Professeurs et élèves du Collège de Montréal.	100.00
Le docteur J. D. Gauthier, 271 Ontario Est.	5.00
M. Réal Blache, Bordeau.	1.00
Dr. L. E. Desjardins et sa famille, 696 S.-Hubert	20.00
Sir Alexandre Lacoste, 191 S.-Hubert	10.00
J. E. Hurtubise, Ass.Royale, Place d'Armes.	10.00
Zéphirin Hébert, 348 Sherbrooke Est.	10.00
Théodore Langlois, Mutual Life, 5 édifice du "Star"	10.00
M. S. D. Vallières, (par M. Emile Vaillancourt).	10.00
Dr L. P. B. Michaud, 473 Mont Royal Est.	5.00
Dr J.C. Poissant, 694 Sherbrooke Est.	5.00
Dr H. S.-Georges, 157 S.-Denis	5.00
G. A. Marsan, avocat, 20 S.-Jacques	2.00
Eug. R. Angers, avocat, 160 S.-Jacques.	1.00
Mlle Yvonne Tousignant, 91 Cherrier	1.00
J. A. Côté, 258 Chemin Ste-Catherine, Outremont.	1.00

UNE BELLE OFFRE

C'est avec plaisir que nous reproduisons une lettre reçue ce matin de la "Mantle Lamp Company".

M. Omer Héroux,
"Le Devoir", Montréal.

Monsieur,

La MANTLE LAMP COMPANY of America fera cadeau d'une magnifique lampe au pétrole (en cuivre ou en nickel) avec manchon incandescent, de la valeur de $5.00, aux cinq premières personnes qui ayant souscrit $5.00 au monument Dollard, viendront réclamer ces lampes au bureau de la Compagnie, 340 Notre-Dame Ouest.

G. W. ST-ARNAUD.
Gérant.
The Mantle Lamp Company of America.

La ville hérite un procès

La Ville, en annexant Ville S.-Louis, a hérité une action en dommages-intérêts, au montant de $1,999, intentée à cette municipalité, avant son annexion, par M. Léon D. Masson, qui un soir d'octobre, 1909, fit une chute dans l'Avenue du Parc, où l'on construisait un nouveau trottoir, et se brisa une jambe. MM. Genest et T. Rinfret, de Perron, Taschereau et Cie, les avocats du demandeur, allèguent que la voie était obstruée et qu'il n'y avait pas une indication suffisante de l'état du trottoir. La défense, représentée par Me F.-J. Bisaillon, C.R., et M. Arthur Brossard, C.R., rétorque qu'il était connu de tout le monde que la rue était en état de réparation, et que c'est par manque de précaution que M. Masson a été victime d'un accident. Ils prétendent aussi que toute la responsabilité retombe sur les entrepreneurs, MM. Laurin et Leitch.

C'est M. le juge Archinald qui instruit la cause devant un jury canadien-français.

Les réservoirs automatiques

SIX INGENIEURS SE DECLARENT PRETS A FAIRE PARTIE DE LA COMMISSION MUNICIPALE D'INSPECTION.

On a fait, à l'Hôtel-de-Ville, le relevé des réservoirs automatiques installés sur les toits, et on a mis à jour qu'il y avait à Montréal 132 appareils de ce genre.

Depuis l'accident du "Herald", Dupuis Frères et deux maisons anglaises ont ordonné de faire vider les réservoirs installés sur les toits de leurs établissements.

Les ingénieurs dont les noms suivent ont répondu aux commissaires qu'ils feraient volontiers partie de la commission chargée de faire l'inspection des réservoirs automatiques: MM. Duckworth et Boyer, Walter J. Francis, P.-W. S.-Georges, P. de Lestang, Jos.-W. Hayward, Wm. Reary.

Trois ingénieurs seulement feront partie de la commission, et l'on paiera probablement un salaire de $50 par jour à chacun d'eux. Le travail durera environ une quinzaine.

L'exportation du bois

LE GOUVERNEMENT AMERICAIN ENVOIE UN REPRESENTANT, POUR ETUDIER le COMMERCE et LE MODE D'EXPEDITION DU BOIS CANADIEN.

Ottawa, 17. — M. F. M. Halstead, du département des douanes des Etats-Unis, est à Ottawa dans le but de se renseigner sur le commerce du bois au Canada, et son mode d'expartation. Il y a quelque temps, le gouvernement des Etats-Unis demandait à tous les expéditeurs de bois de construction, de donner sur la feuille d'expédition, tous les détails possible à propos du bois exporté du Canada aux Etats-Unis. On demandait de spécifier le nombre de pièces et les dimensions de bois expédié dans chaque consignation. Les exportateurs de même que les importateurs ont fait remarquer au gouvernement américain, que la mise en vigueur de son ordre, comportait des ennuis considérables et des formalités inutiles, tant pour l'expéditeur que pour l'importateur. C'est à la suite de ces représentations que le gouvernement américain a décidé de se renseigner sur la question, et a envoyé un représentant qui fera une enquête. A la suite de cette enquête, il pourrait y avoir des modifications de l'ordre du gouvernement américain.

L'AFFAIRE CAMPEAU-CARPENTER

Elle est réglée ce matin par le Comité Exécutif

Le différend entre le chef de Police et le chef de la Sûreté a été définitivement réglé ce matin, devant le Comité exécutif. La séance se tenait à huis-clos et nous n'avons rien pu savoir des délibérations, que ce que nous en a dit, à la sortie, le Maire, qui s'est exprimé à peu près en ces termes:

"L'affaire est réglée: M. Campeau reste le chef de Police, dont la Sûreté, dirigée par le chef Carpenter, est une subdivision. Quant à ce qui s'est pasé à la séance, ce ne serait pas de nature à intéresser le public. Qu'il vous suffise de savoir que chacun des deux a mis de l'eau dans son vin, qu'ils se sont serré la main et ont promis de travailler de concert, dans l'harmonie."

Et, en effet, le chef de Police et le chef de la Sûreté sortaient à ce moment-là de la salle du Comité exécutif, le sourire aux lèvres...

REPRISE DE L'ENQUETE SUR LE DESASTRE DE LUNDI

Le Coroner dit que les responsabilités peuvent être nombreuses s'il y a crime dans l'écroulement et l'incendie du "Herald"

L'enquête a été reprise cet avant-midi, à la Morgue, sur la catastrophe du "Herald".

Le coroner MacMahon présidait.

Les procureurs se sont plaints de l'exiguité de la salle d'enquête; mais les témoins et les intéressés sont très nombreux à l'audience.

Le premier témoin appelé est M. John Lauer, secrétaire du Builders Exchange. Il produit copie d'une résolution adoptée par ce corps, le 4 avril 1905, et une lettre adressée au Conseil de Ville de Montréal, le lendemain, touchant les deux écroulements qui s'étaient produits dans les derniers dix jours, dans des établissements où l'on avait installé des réservoirs à incendie. Cette lettre et la résolution ont été publiées ces jours derniers dans les journaux. Il s'agissait de prévenir des catastrophes semblables à celle de lundi dernier.

Les constructeurs présents à cette réunion formaient le bureau exécutif du Builders Exchange. Personne d'entre eux n'a voulu construire un réservoir. Ceci ne veut pas dire que tous les réservoirs sont dangereux. Mais il ne faut pas les placer sur de vieux édifices.

M. Robert McCaulay de la maison J. H. McGuire, a eu connaissance du contrat donné en mai 1905 pour la construction du réservoir sur le "Herald". Il ne sait pas qui a obtenu de la ville un permis de construction.

Il représente la maison qui a donné en sous-contrat à la Ontario Wind Engine & Pumping Co., les travaux du réservoir, se contentant elle-même de poser les arrosoirs intérieurs.

Il n'a jamais entendu dire que l'édifi. ce était trop vieux ou trop faible pour supporter cette lourde masse. Sa maison obtint l'entreprise par l'intermédiaire des architectes. Il cite plusieurs maisons où l'établissement McGuire a placé des réservoirs depuis dix ans, sur les murs simplement, sans appui direct sur le sol; rues S.-Pierre, Peel, Prince et Mont-Royal. D'autres ont été placés sur supports touchant au sol. Plusieurs reposaient sur des soliveaux posés sur les murs, comme au "Herald"; d'autres reposaient sur les murs eux-mêmes; d'autres, enfin, sur des carrés d'acier.

La maison McGuire n'a pas demandé ou obtenu de permis de la ville. Pour poser les tuyaux d'arrosage automatique, il n'a pas été nécessaire de percer les murs, car les tuyaux d'alimentation passaient verticalement de chaque côté du mur central sur lequel reposait une moyenne de 40 p.c. du poids total des 12,000 gallons d'eau et de la structure.

Il croit que l'architecte lui-même a choisi l'emplacement du réservoir. Les proportions du réservoir furent données par un inspecteur des assurances.

Il ne prépare pas de plan pour soumissionner. Les plans qu'on lui soumit et qui ont été utilisés par la Ontario Engine & Pumping Co., sont bien faits à son avis.

Les arrosoirs ont été posés avant l'érection du réservoir.

Le questionnaire s'anime et l'on cherche à savoir quelle personne a la première remis les plans aux entrepreneurs.

Le coroner dit que les responsabilités sont nombreuses, s'il y a crime, car tous ceux qui ont eu quelque part à la construction du réservoir devaient prendre toutes les précautions possibles.

M. Thomas Bélair, manufacturier de réservoirs, donne son témoignage en anglais. Il a surveillé l'érection du réservoir pour la Ontario Wind Engine & Pumping Co.

Il faisait alors ce travail à Montréal depuis cinq ans, en 1905. Il a vu que le réservoir était destiné à de vieux murs, placés à trente-six pieds de distance et ayant chacun chacun douze pouces de largeur. Il ne sait pas depuis quand les murs existaient. Il était responsable du travail entrepris. Il a fait poser les piliers en béton, deux hauteur de trois pieds, sur les murs. Des briques furent enlevées à cette fin et replacées dans du ciment. Il assistait à ce travail. Les briques et le mortier semblaient de bonne qualité. Les piliers traversaient le toit. Il ne croyait pas l'écroulement possible. Personne ne le prévoyait d'ailleurs chez ses employés. Il n'a jamais posé de réservoir sur des soliveaux aussi longs. Il y avait à peu près 24 pieds entre le réservoir et le mur le plus éloigné. Les soliveaux étaient libres, sans étais.

Le 15 octobre 1908 il répara avec un de ses hommes une fissure du réservoir. Il trouva alors que tout était en ordre quant aux soliveaux et aux piliers de béton. Il n'a pas remarqué si la partie supérieure des piliers était rongée par le froid, la pluie ou la neige. Il a visité hier les ruines. Les grands soliveaux d'acier sont un peu faussés, mais il ne peut pas savoir si la démolition est importante car les débris couvrent en grande partie ces soliveaux.

Il serait impossible d'ailleurs de juger la cause de cette déviation vu la profondeur de la chute agrès l'écroulement, et la durée de l'exposition à la chaleur de l'incendie.

Le contremaître des travaux en 1905, était M. Calixte Hébert. Le témoin n'a jamais entendu un de ses employés dire que l'installation s'écroulerait. Il ne sait pas qui était ingénieur responsable en 1905. Il a visité les murs, avant de commencer les travaux, du sous-sol au toit. Ils lui semblèrent en état parfait. Il n'a pas cependant jaugé l'épaisseur des murs d'un bout à l'autre. Il n'a pas demandé à un architecte ou à un ingénieur d'examiner les murs. Il n'a pas demandé de permis à la ville. Les soliveaux traversaient le mur Est, à l'Ouest ils reposaient sur la largeur du mur. Il n'a pas fait examiner les travaux par qui que ce soit. Il n'a pas fait remarquer aux propriétaires que la distance entre ces murs était plus grande qu'à l'ordinaire. Il a vu depuis un soliveau entre ces briques du mur. Il ne sait pas s'il y avait d'autres soliveaux.

M. Emet Gibeau, 415 rue Rachel, menuisier, travaillait à l'érection du réservoir du "Hérald". Il n'a pas vu par lui-même si les murs étaient assez solides pour porter le réservoir.

M. Mark Pike, 1084 Cadieux, stéréotypeur au "Herald", travaillait au troisième étage de l'édifice, côté de la rue Notre-Dame. Il s'est aperçu sans avoir entendu de bruit que le mur du côté sud s'écrasait.

Il a reçu sur la tête, quelque chose en fuyant vers le puits d'un vieil ascenseur abandonné. Il s'est évanoui pour se réveiller une minute après, sur le bord d'un abîme. Il était étendu sur une planche large de quatre ou cinq pouces. Il n'y avait plus de mur, ni de plafond ni de plancher, rien qu'une poutre et une planche sortant du mur, horizontalement. Il descendit par les planches issant des briques et se glissa par des fils à transmission électrique pour s'échapper. Il ne savait plus beaucoup ce qu'il faisait.

Il n'y avait pas eu de machine très lourde sur le plancher, si ce n'est parfois trois tonnes en métal fondu dans la cuve de stéréotypie.

Le métal, d'ailleurs, était toujours stable et, à la connaissance du témoin on ne pouvait pas pousser les machines contre les murs parce qu'elles étaient attachées à demeure au plancher.

L'enquête a été ajournée à samedi matin, dix heures.

Un jury a demandé à ce qu'elle soit remise à mardi, mais le coroner a refusé d'optempérer à sa demande.

L'élection du 4 juillet

LISTE DES CANDIDATS CONNUS JUSQU'A CE JOUR.

Le comité civique dressera aujourd'hui la liste des candidats qu'il appuiera dans l'élection municipale des huit nouveaux quartiers de la ville. Cette liste sera connue demain.

Voici les noms des candidats connus jusqu'à aujourd'hui:

Quartier Emard: l'ex-maire Léon Dubois et M. J.-U. Emard;

Quartier S.-Paul: l'ex-maire Judge et M. L. Lapointe;

Quartier Notre-Dame-de-Grâces: l'ex-maire Marcil et MM. E. Décary et J.-L. Lafleur;

Quartier Bordeaux: G. Ménard, jr., et E. Lussier;

Quartier Rosemont: M. J.-N. Drummond;

Quartier de la Côte-des-Neiges: MM. Arthur Yale et A.-S. Deguire;

Quartier Ahuntsic: MM. Treffié Bastien et S. Gaudry;

Quartier Longue-Pointe: l'ex-maire Pierre Bernard et M. E. Larivière. C'est dans ce quartier qu'il est rumeur de la candidature de l'ancien échevin Giroux.

La mise en nomination se terminera le lundi 20, alors que les noms des candidats seront proclamés officiellement.

Les théâtres de Cinématographie

Il ressort du rapport du chef Campeau sur les théâtres de cinématographie, actuellement à l'étude devant le comité exécutif, que les propriétaires de l'un de ces établissements ont déjà été mis à l'amende neuf fois, pour avoir laissé entrer plus de monde que ne l'autorisaient les règlements. Il est évident que le produit de l'excédent des "entrées" compense largement pour le coût de l'amende, et, les propriétaires y trouvant leur profit, il n'y a pas de raison pour que les contraventions ne se renouvellent indéfiniment. En l'occurrence, il est probable que le Comité exécutif, secondé par le Conseil municipal, prendra les mesures nécessaires pour retirer la licence de ces propriétaires qui n'ont aucun souci de la sécurité publique.

Rue en mauvais état

L'échevin Garceau est venu demander aux Commissaires, ce matin, de faire réparer sans retard la partie de la rue Ontario qui se trouve entre la rue Frontenac et le tunnel du Canadien-Pacifique. Ce bout de rue, assure l'échevin Garceau, est dans un état déplorable, et il s'y produira sans doute des accidents qui rendront la ville passible de dommages-intérêts.

Les commissaires s'informent auprès des avocats s'il est possible de prélever les fonds nécessaires à ces travaux.

Un cadavre disputé

Il s'est produit ce matin une scène horrible. La famille Hart avait cru reconnaître leur fille Olive, dans un cadavre retiré des décombres du "Herald" et exposé à la Morgue, et le coroner le leur avait donné. Les Hart, qui sont protestants, l'ont fait inhumer ce matin.

Mais le cadavre était à tel point mutilé et brûlé que la famille Merriman assurait, d'autre part, que c'était celui de leur fille Annie et, catholique, voulait lui faire chanter un service dans l'une de nos églises. Le cadavre fut néanmoins inhumé suivant les rites protestants et les Merriman assistaient aux obsèques.

Ils ont accompagné jusqu'au cimetière ce qu'ils persistent à considérer comme la dépouille de leur fille.

BLESSE AU TRAVAIL.

Dans une collision de tête, sur le réseau du Pacifique-Canadien, près du pont de la rivière l'Arc, (voisinage de Calgary), le chauffeur F.-M. Hellman a été grièvement blessé, ainsi que le mécanicien D.-H. McInnes.

Sur la Passerelle

ILS SE PLAIGNENT.

Treize immigrants qui avaient été engagés par un établissement de Paris, Ontario, ont été déportés parce qu'ils n'avaient pas l'argent requis par la loi d'immigration. Ils prétendent qu'on a négligé d'envoyer à leurs patrons canadiens les sommes et les lettres qu'ils avaient confiées à une maison d'Angleterre.

CHANTIERS MARITIMES.

On doit soumettre ces jours-ci les plans des cales-sèches et des chantiers maritimes qui doivent être construits établis à Saint-Jean, N. B., et Lévis. On attend à Ottawa les plans de la cale-sèche et de l'outillage de radoub de Montréal, avant d'étudier la question d'une subvention à la maison Vickers, Fils et Maxim.

LES RECORDS SAUTENT.

La meilleure journée de marche du "Royal Edward" a été de 482 milles, ce qui donne deux milles de plus qu'à son premier voyage. Ce navire dépassera sûrement les cinq cents milles marins pour 24 heures dans le cours de la saison.

DANS LE PORT.

Sokoto, 1969, Pierce, Mexique, générale, Elder, Dempster & Co.

"Montreal", 5552, McNeill, Londres, Pacifique.

"Yoruba", 1913, Kellon, Savannah, Georgie, Elder Dempster.

"Sicilian", 3964, Wallace, Glasgow, Allan.

"Kwarra", 2310, Henderson, Tyne, quai Laurier.

"Montcalm", 3508, Hodder, Avonmouth, générale, C.P.R.

"Iona", 2085, Rollo, Londres, générale, Robt. Reford.

"Pretorian", 4074, Pitts, Glasgow, Allan, Passagers et générale.

"Cassandra", 5253, Mitchell, Glasgow, Donaldson Reford.

"Royal Edward" 5829, Roberts, Bristol, Nord-Canadien, passagers et cargaison générale.

"Everilda", 1987 Logan, Antilles, sucre et melasse, agence Reford.

A L'ETRANGER.

Paquebots	A	De
Mauretania	New-York	Liverpool
Graf Waldersee	New-York	Hambourg
Keenig Albert	New-York	Gênes
Saxonia	Boston	Liverpool
Ivernia	Liverpool	Boston
Royal George	Bristol	Montréal
George Washington	Plymouth	New-York
Teutonic	Southampton	New-York
La Savoie	Southampton	New-York
Manchester Importer	Manchester	Montréal

DEPARTS.

"Whakatane", pour l'Australie..
"Salacia", pour Glasgow.
"Tredegar Hall", pour Avonmouth.
"Tunisian" pour Liverpool.
"Prinz Oskar", pour Hambourg.
"Canada", pour Liverpool.

EN ROUTE POUR MONTREAL.

Paquebots	Partis de
Bray Head	Anvers
Manchester Trader	Manchester
Cairntor	Newcastle
Fremona	Newcastle
Montrose	Anvers
Lake Manitoba	Liverpool
Montfort	Londres
Saturnia	Glasgow
Mégantic	Liverpool
Manchester Shipper	Manchester
Hesperian	Glasgow
Corinthian	Londres
Manchester	Mariner
Victorian	Liverpool.
Megant..	Liverpool
Mount Temple	Londres.
Lake Michigan	Londres.
Sardinian	Hâvre et Londres.
Corsican	Liverpool.
Cornishman	Bristol
Hurona	Middlesboro

SUR LES LACS.

Hier, Kingston, Arrivages: Sowards, Oswego, charbon; remorqueur Thompson, Montréal, barges; Rosemount, Montréal, allège; Canadian, Fort William, blé; India, Superior, minerai.

Prescott, Descend: Robt. Wallace, Duluth à Montréal, grain; Séguin, Duluth à Prescott, grain; Nipigon, Maitland à Ogdensburg, bois; Kingston, Toronto à Prescott, passagers et fret; Hall, Charlotte, Ogdensburg, charbon; Rugee, Charlotte, Prescott, charbon.

Montent: Hall, Ogdensburg à Charlotte, allège; Rapids King, Coteau à Prescott, passagers et fret.

Libérés: Ruggee, Prescott à Charlotte, allège; Rapids King, Prescott à Coteau, passagers et fret; Kingston, Prescott à Toronto, passagers et fret; Seguin, Prescott à Duluth, allège.

DEPOT HARBOR

Arrivages: Empress of Midland, Lorain, charbon.

Libéré: Kearsage, Chicago, générale.

CANAL WELLAND

Port Dalhousie, Ont., Montent: Rosedale, Kingston à Fort William, générale; Arges, Québec et Melrose, Kingston à Cleveland, allège; Sharples, Oswego à Milwaukee, charbon.

Descendent: Andrews, Erié à Toronto, charbon; Ogdensburg, Chicago à Ogdensburg, générale; Derbyshire, Erié à Montréal; charbon; Westmount et barges, Fort William à Kingston, blé; John Crerar, Duluth à Montréal, blé; Porto et barges, Ashtabula à Desoronto, charbon.

Port Colborne, Ont., Montent: Regina, Wasaga; Montréal à Fort William, générale; Stormont, Kingston à Fort William, allège.

Descend: Derbyshire, Fort William à Montréal, blé; Odland, Conneaut à Montréal, charbon; Westmount et touée Fort William à Kingston, blé; Crear, Duluth à Montréal, blé; Porter et touée Ashtabula à Deseronto, charbon; Augustus Selkirk, Cleveland à Montréal, charbon, Jassamine, Toledo à Alexandria Bay, allège, Carbray, Emerson à Ogdensburg, bois.

Arrivé: Bartlett.

Sault Ste-Marie, Ont., Montent: Neebing, 2.05 a.m.; Midland Prince, 12.50 p.m.; Alberta, Hamonic, 2.10 p.m.

Descendent: Newona, 4.10 a.m., Turret Chief, 6.50 a.m.

Dans le quartier Emard

La lutte est engagée à fond dans le quartier Emard. Les deux candidats, MM. J.-U. Emard, avocat, et le Dr Dubois, se sont rencontrés hier dans la salle publique du quartier, devant une salle comble. La discussion a duré près de deux heures et demie.

M. Emard était accompagné de M. E. Chassé, et M. Dubois, de M. Charbonneau, ancien échevin.

M. Emard a fait une virulente critique des actes de l'ancien conseil municipal dont M. Dubois était le chef. M. Dubois et M. Charbonneau ont défendu leur oeuvre.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue S.-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. As'tos	21	20	Laur.Ppr.	145½	141
" pfd.	......	86	" pfd.	......	141
Bell Tel.Co	145	144	Mack. Cm.	......	85¼
B.C.Pk. As	76	72	" pfd.	......	......
" B.pfd	90	85	Mex.L.&P.	81	77½
B.Lake As.	78	27½	" pfd.		
" pfd.	67	66½	M.& S.-P..	137½	137¼
B.Co F.N.			" pfd.		
" pfd.			M.L.H.&P.	133½	133
Can.Car	64		Mt.Cotton.	134	
" pfd.		102	Mt.L.& M.		
Can. Cem.	22½	21½	Mt.St. Ry..	243½	243½
" pfd.		85	Mt.St'l.Wk		
Ca. Conver	40	37½	" pfd.	118	
Can.C.Rub'		94	Mt.T'gh.C.		159
" pfd.	115		Nipissing..		
Can.G.El..			Nor.Ohio..	37	38½
Can.Pac..		195	North Star		
" pfd.			N.S.S.&Cl..	85	82½
Crown Res	2.99	2.98	" pfd.	125	123
Dét.El Ry.	55	54	Ogil.M.Co.		
Dom.C.Co.	63½	63¼	" pfd.		127
" pfd.		109	Ott.L.& P..		109
D.I.& S.Co	63½	63¼	Ptn.Mfg.C.	80	75
" pfd.	103½	103	Pen's Ltd..	60	59
Dom.Park.	56		" pfd.	90	
Dom.T C..	70	69½	Porto Rico	50	49
" pfd.	104½		Québec Ry	43½	43
D.S.S.& A.		12	R.& O.N.C.	85	82½
" pfd.			Rio Jan.I...	34	
Dul.Sup....	70½	69	Sao Paulo..		
H. Elec.Ry	124	123	Sh.W.& P..	101½	101
Ha v. Elec.		95½	S.-John Ry		
" pfd.			Toledo Ry.	14	
Ill.Trac.pd		90	Tor. Ry....	119	117½
In.C.Com...	55		Tri.City pf		
" pfd.			Twin City.	110½	109½
Int. C.& C.	75		W.India...	75	60
L.of Wd.C.	131	130	Winn. Ry..		
" pfd.	126	124	Wind Ht'l.		108

VENTES DE L'AVANT-MIDI
Telephone.—9 à 144 3-4; 8 à 144 7-8; 6 à 145.
Soo Com.—25 à 137 1-2.
Power.—50 à 133 3-4.
Shawinigan.—100 à 101.
Quebec Ry.—50 à 43 1-2; 85 à 48 1-4.
Cement Pfd.—3 à 86; 50 à 85.
Can. Car Pfd.—10 à 102.
Penman's.—10 à 59 3-4.
Asbestos Pfd.—5 à 86; 1-2 à 85; 25 à 86.
Loan & M.—4 à 148.
Woods Com.—15 à 131.
Steel Corp.—25 à 64; 50 à 63 1-2.
Dom. Coal.—25 à 63 1-4.
Black Lake Asbestos Pr.—25 à 67; 25 à 66 7-8; 50 à 67.
Scotia.—25 à 84 1-2; 75 à 84; 25 à 83; 25 à 82 3-4; 25 à 82 1-4.
Iron Com.—25 à 63 1-4; 5 à 63.
Crown Res.—200 à 2.98.
Black Lake.—50 à 27 3-4.
Molsons Bk.—10 à 211.
Bk. Com.—5 à 205.
Que. Bank.—10 à 123 1-8; 22 à 123.
Rubber Bds.—$5000 à 98 3-4; $9000 à 99.
Woods Bds.—$1000 à 111.
Wpg. Ry. Bs.—$6000 à 104.
Iron Bds.—$1,000 à 95 1-2.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. BRUNEAU & DUPUIS, courtiers, 4 rue de l'Hôpital, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS.	Ouv.	12.30	VALEURS.	12.30	Ouv.
Am. Bt Sg.	34	34½	K.C. Sov...		
Amal.C. xd	63½	63½	Kan.& T.C	38½	38½
Am.A.L.c.			Lou. & N..	145	145
" prf.			Miss. Pac..	66½	66½
A.Sg.R.Co			M.S.P.& S.		
A.S.& R.Co	75½	75½	" prf.		
Am.Car.F.			N.Y.C.& H	116½	116½
Am.S.F.Co			Erie R.I.p.	45½	45½
Am. Wooll.			" "II.p.		
Ana.Mn.C.	40½	40½	N.Y.O.& W	44	44
Ah.T.&S.F	104½	104½	North.Pac.	125	125
Bethleha.S			N.& W.cm		
Balt.& Ohi.	111½	111½	Pac. Mail..		
" prf.			Penn. R.R.	131½	132
B.R.T.	78	78½	P'd.R.com.	35½	35½
Cen. Leath			P.Gas....		
C.I.P.			Phila.& R.	154	154½
Can.Pac	195	195	Rock Isld..	40½	40½
Ch.Gt.W.			Ry. S.S.		
Ches.& Ohi	81½	81½	R.I &S.cm.	31	32½
C.&Al.Cm.			R.I & S.prf		
C.& N.W.			S.Ry.,com.		
C.M.& S.-P	126½	126½	" prf.		
C.S.			Sou. Pac...	121½	121½
C.G.N.Y..	136	136	Sloss S....		
Col.F.& I..	35	35	Texas Pac.		
C.P.			Toledo R..		
" prf.			Twin City.		
D.L.& W..			U.S.S. com	77½	77½
Del.& Hud			" prf.	115½	115½
D. & R.G..			U.S.R. com		
" prf.			" prf.		
D.Sec	29½	29½	Un. P.com.	172½	172
D.S.S.& At			" prf.		
" prf.			Wabash		
G.N.R.prf..	131	131½	" prf.	42½	42½
Gen. Elec..			W.Un. Tel.		
I.C. Com...			Wis. C cm.		
Interboro..	19	18½			
" prf.	51½	51½			
Ill.Cent					
Inter.P..					

LE CURB DE NEW-YORK
Butte, 18 à 19; British, 5 1-4 à 1-2; Boston, 17 à 20; Colonial, 1-8 à 1-2; Marconi, 1 1-4 à 3-4; Ely, 5 1-2 à 8; Subway, 2 à 1-2; Davis, 1 1-4 à 3-8; Ely Cent., 1 3-16 à 1-4; Ely Cons., 1-2 à 5-8; National, 3 3-8 à 5-8; Daisy, 5 à 6; Consolidated, 9 à 1-8; Giroux, 6 7-8 à 7 1-8; Greene, 7 5-8 à 7-8; Kerr, 8 1-8 à 1-4; Edward, 1-8 à 1-4; Rose, 4 3-8 à 7-16; Miami, 19 3-4 à 20; Nipissing, 11 1-8 à 3-8; Ohio, 2 à 1-16; Rawhide, 22 1-2 à 23; Ray. Cent., 29-16 à 3; Consolidated, 6 1-2 à 17; Queen, 8 à 12; Leaf, 6 à 10; Trethewey, 1 1-8 à 3-8; United, 5 1-2 à 8; Yukon, 4 5-16 à 7-16; Inspiration, 8 à 1-8.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies au "Devoir" par J. W. Michaud, 205 rue S.-Jacques.

NOM.	Valeurs.	Offre.	Demande.
Alumni	$1.00		
Beaver	1.00	27½	27½
Black Mines Con	1.00	4	4½
British-American	1.00	3½	3½
Chambers-Ferland	1.00	19½	20
Cobalt Central	1.00	10½	11
Cobalt Lake	1.00	22½	23½
Cobalt Twins	1.00	17½	20
Coniagas	5.00	4.90	5.10
City of Cobalt	1.00	26	26½
Crow Reserve	1.00	2.94	2.98
Dr. Reddick Com	1.00	1	1½
Dr. Reddick Pfd	1.00		
Everett Lake	1.00	1	1½
Farah	1.00		
Floyd	1.00	3½	3½
Foster	1.00	14½	15
Gifford	.25		
Goodwin L. Mines	.25		
Gowganda King	1.00		
Green Meehan	1.00	2	3
Hyland	1.00		
Kerr Lake	5.00	8.20	8.25
La Rose	5.00	4.25	4.38
Little Nipissing	1.00	17½	17½
McKin.-Dar.-Sav	1.00	97½	98
Mont. Red. Smel	5.00		
" " " Pfd.	5.00		
Nancy Helen	1.00	4½	5½
Nipissing	5.00	11.12½	11.25
Nova Scotia	1.00	36½	37½
Ophir	1.00	30	50
Otisse	1.00	4	4½
Otisse Currie	1.00		
Peterson Lake	1.00	22	22½
Rochester	1.00	18½	18½
Ross Ballard	1.00		
Silver Alliance	1.00	10	15
Silver Bar	1.00	5½	6½
Silver Leaf	1.00	8	8½
Silver Queen	1.00	10	12
Temiskaming	1.00	63	63½
Treththeway	1.00	1.24	1.25
Union Pfc. Cobalt	1.00	4	4½

VENTES DE L'AVANT-MIDI
B. A.—500, 500 à 3 1-2; 500 à 3 1-2; 500 à 3 1-2.
Silver Country.—500 à 1 3-8; 500, 300 à 1 3-8.
U. P.—500, 500 à 4; 500 à 4 1-8; 500 à 4; 500, 500, 500, 1000 à 4.
Cr. Res.—20 à 2.96; 25, 50 à 2.98.
Chambers.—1000, 1000, 500, 300 à 20.
Peterson.—500 à 22 1-2.
Gould.—1000, 500 à 2; 300 à 2 1-8.
Gifford.—500, 500 à 7 1-4.

HORS LISTE
Can. Power.—2 à 59; 50 à 58; 60 à 58.

Voulez-vous un chapeau léger, élégant et durable? Ayez un PANAMA, le roi des couvre-chefs pour l'été. Ceux de $9, $10 et $12 pour $7—chez Anatole Renaud, 81 Boulevard Saint-Laurent.

HOUILLERES CANADIENNES.

Le Nord-Canadien vient d'acquérir les houillères Dunsmuir, sur l'île Vancouver. Les derniers paiements ont été faits hier. M W.-L. Coulson, de la compagnie Canadian Collieries, qui dirigeait les mines pour l'honorable M. James Dunsmuir, a conservé son poste sous l'administration Mackenzie.